

fruit Talia ad

DALCHOMP

SONY!

Revue
historique
BRETONNE

n°2
août
1982
8f.

1932 :

gwerri
ha du



Photos Arch. H. Caouissin - Composition titre «Gwerri ha Du» X.V. Haas



Dalc'homp sonj!

(souvenons-nous)

1532

Il y a cinquante ans, un exploit qui eut un retentissement spectaculaire marquait un nouveau départ pour le Mouvement breton : la destruction à Rennes du Monument très contesté de l'Union de la Bretagne à la France, et la célébration à Vannes du 400ème anniversaire de la dite Union.

Dalc'homp Sonj I consacre la majeure partie de son deuxième numéro à ces événements, méconnus par la plupart aujourd'hui.

En 1932, les militants irréductibles se comptaient sur les doigts, d'autant plus que le Parti National Breton venait de subir une crise qui aurait pu lui être fatale. Ces militants se devaient donc de frapper un grand coup. Les commémorations du IVème centenaire de l'Union en seront l'occasion.

L'attentat symbolique d'une société secrète totalement inconnue jusqu'à ce 7 août 1932, et qui prend le nom devenu vite populaire de **Gwenn ha Du**, en sera le détonateur.

En outre les événements de 1932 illustrent les relations entre l'Etat français et la Bretagne. Malgré le Réveil celtique du 19ème siècle, le renouveau breton des années 1900, brisé par la Première Guerre Mondiale (1914-1918), et la reprise du combat mené dans l'Entre Deux Guerres, tant chez les régionalistes, les fédéralistes, les autonomistes et nationalistes, pour la reconnaissance des Droits légitimes des Bretons et des devoirs de la France envers la Bretagne, dans le domaine politique, culturel, social et même spirituel, Paris reste sourd, terriblement jacobin, à droite comme à gauche. **Memez tra !**

Aussi il nous a paru important que l'Année 1932 fasse l'objet d'un numéro spécial de notre Revue. Ces événements de l'Histoire bretonne contemporaine ne pouvaient être mieux rapportés que par des témoins de cette époque, qui étaient déjà d'ardents militants se consacrant entièrement au service de la

Bretagne : **Herry CAOUISSIN et Ronan CAERLEON**. Nous leur devons la conception et la réalisation de ces pages mémorables, grâce à leurs souvenirs personnels, leur documentation et leurs archives. **Dalc'homp sonj** les en remercie vivement de nous en donner l'exclusivité. Nos amis n'ont certes pas la prétention d'avoir ici tout dit sur le grand tournant de 1932. Il aurait fallu disposer d'un nombre de pages autrement important, d'où pour nous, on le comprendra, un problème financier. Nous rappelons toutefois que Ronan **Caerleon** écrivit et édita lui-même en 1937, un livre remarquable (introuvable hélas aujourd'hui) sur **GWENN HA DU** dont l'action secrète se poursuivit dans les années suivantes. Nous en parlerons si ce **Spécial 1932** vous a intéressés.

Egalement vous trouverez une Bande Dessinée de notre dessinateur René LE HONZEC «croquant», un demi-siècle après, l'exploit de **Gwenn ha Du**.

A la suite de ce dossier, nous publions dans le cadre du 450ème anniversaire du Traité d'Union, un article approfondi d'un autre militant des années 20 et 30 : Henri GUILGARS, sur les structures administratives bretonnes avant 1532. La comparaison avec l'administration française est intéressante : elle souligne la lourdeur naissante de celle-ci.

La troisième partie est consacrée à un personnage légendaire mais très authentique de l'Histoire de Bretagne : **La Fontenelle, fut-il un héros ou un brigand de l'Indépendance bretonne**. Notre ami Jean RIEUX réhabilite le combat de ce chef de guerre breton, surnommé «Spontailh Breizh Izel» (l'épouvantail de la Basse-Bretagne).

Encouragés enfin par les réactions nettement positives de nos lecteurs, **Dalc'homp Sonj** continuera à faire connaître les faits, les hommes et femmes qui ont joué un rôle important dans l'Histoire de notre Bretagne. Mais seul un soutien réel de nos abonnés et adhérents nous permettra d'intensifier notre action et de développer notre revue. Aidez-nous donc, en participant à nos manifestations, en vous abonnant, en faisant connaître à vos amis **Dalc'homp Sonj** ! Bennoz Doue ha Trugarez

Jacques-Yves LE TOUZE



DALC'HOMP SONJ

Revue historique bretonne - Trimestrielle

Rédaction :

3, place Paul Bert, 56100 Lorient. Tél. (97)64.11.38.

Directeur de la publication : Jacques Yves Le Touze

Documentation, mise en pages et iconographie : Herry Caouissin.

Commission paritaire C.P.P.A.P. n 64566

Composition-Impression : Copie 22 - Péderneec.

* La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de mention d'origine.

* La reproduction des illustrations est interdite sauf accord préalable, comme nous le faisons nous-mêmes.

* La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des lettres qu'elle reçoit sauf indication expressément formulée.

- Dans nos prochains numéros :

* le 150ème anniversaire de la naissance du Général de Kératry, chef de l'Armée de Bretagne de 1870.

* Nominoë, Saint Konwoion, Redon.

* L'histoire du Drapeau breton.

* La paroisse Saint-Yves des Bretons à Rome

Et aussi :

* Llywelyn II, prince gallois : 700ème anniversaire de sa mort

* L'alsace, Ethnie entre France et Allemagne.

Sommaire

Le Monument de la Honte Nationale	1
Le IVème centenaire de l'Union de la Bretagne à la France	2
La Voix d'une conscience bretonne (Mgr Duparc)	3
La Voix de la France (Edouard Herriot)	4
Les perquisitions policières et la Presse	6
Représailles sur le Bleun-Brug	7
La frontière franco-bretonne	7
Disfoeltradur Roazon (Tanguy Malmanche)	8
Art, Dynamite, Police (Keltia)	10
Le Tribunal de Gwenn ha Du	12
La Vierge Rouge	13
Roazon ha Gwened - Etre Ingrandes ha Champtoce (Y.V. Perrot)	14
L'administration de l'Etat breton avant 1532 (H. Guilgars)	15
Guy Eder de la Fontenelle, brigand ou héros (Jean Rieux)	17
L'accueil fait à Dalc'homp Sonj	22
L'histoire en direct (R. Caerleon - Le Honzec)	24



1911 : le monument de la » Honte nationale«



L'harmonieux hôtel de ville de Rennes, dû à l'architecte Gabriel, possède une niche centrale vide depuis 1793. Jusqu'à la Révolution, elle était ornée d'une statue du roi Louis XV en costume romain. Or en 1911, la municipalité rennaise décide de combler ce vide par un monument commémorant l'Union de la Bretagne à la France. Cette œuvre de commande est confiée au sculpteur Jean Boucher - un Breton - qui avait déjà coulé dans le bronze la statue de Renan à Tréguier.

Des fêtes triomphales, haut-de-forme et frac-de-rigueur, avec reconstitution historique sont prévues pour l'inauguration, le 28 octobre 1911, présidées par les représentants du gouvernement de Paris, dont le sous-secrétaire d'Etat aux inaugurations, M. Chaumet. L'écrivain Anatole Le Braz prononcera un discours en breton, ce qui amuse le sous-ministre ! Du côté régionaliste, le Collège bardique sera présent avec le Grand Druide Yves Berthou, les bardes, les ovates et mabinogion.



Mais soudain, une rumeur court la ville : «On dit que la Bretagne est à genoux dans le monument de Boucher. Ce n'est pas vrai !» - «Je vous l'affirme parce que j'ai vu la photographie de la femme nue qui a posé pour le monument ; elle a un pied sur une chaise...»

Un groupe de jeunes Bretons, la veille, manifeste violemment contre le principe de cette commémoration : Camille Le Mercier d'Erme, Louis-Napoléon Le Roux, les bardes Georges Le Rumeur, Auguste Boucher, Dirlemm-ar-Bras, la Guichardière, etc.

Le lendemain, pendant l'inauguration et peu avant le discours de Le Braz, «un étudiant vêtu de noir venu de Paris pour sauver l'honneur de la Bretagne», écrit l'acérbe Le Diberder avait lancé un coup de sifflet et s'était fait arrêter. C'était Camille Le Mercier d'Erme qui sera défendu par Maître Surcouf.

Pendant le banquet, les bardes ayant fait des réserves sur le symbolisme du Monument, se retirent, traversant la place dans leurs solennelles robes blanches, bleues, vertes. Le Braz resta le seul bretonnant avec «son petit laïus pas extraordinaire dans sa bonhomie affectée».

Désormais, le groupe de bronze de Jean Boucher sera fort discuté et qualifié de Monument de la Honte Nationale.

L'étudiant Camille Le Mercier d'Erme sur son trente-et-un breton, en 1911. (Photo Helena di Baseri).



Octobre 1911 : l'inauguration à Rennes, avec cortège médiéval, du Monument de l'Union de la Bretagne à la France. Archive Baschet-Illustration



7 août 1932

IVème
centenaire
de l'union
de la Bretagne
à la France

Médaille commémorative
par Pierre Lenoir.

(Photo L. Aubert)



En cette année 1932 la ville de Vannes se prépare à commémorer le quatrième centenaire de l'union de la Bretagne à la France, le 7 août. Les manifestations franco-bretonnes doivent se dérouler en présence du Président de la République Paul Doumer...

Survient un mois de mai ensanglanté. A Paris, dans les salons Rotschild, le président Doumer est assassiné par un Russe émigré, Gorgouloff.

7 août : Vannes est en fête. Les populations suivent tout un monde officiel pour célébrer l'union franco-bretonne scellée par le traité de 1532.

Edouard Herriot, président du Conseil, remplace l'infortuné Paul Doumer et préside les festivités. Affable, goguenard, la chaîne de montre suspendue au gousset du petit gilet, il se présente dans un pur style Troisième République épanouie. Il embrasse une jeune Vannetaise en costume traditionnel et, galant jusque dans l'Histoire, il a ce mot : «*Je comprends qu'une Duchesse de Bretagne ait pu séduire deux rois de France...*» L'homme est historien. «*La culture est ce qui nous reste quand on a tout oublié* !» a-t-il dit.

Brusquement, une nouvelle se répand dans la ville : à Rennes à 4 heures du matin, des inconnus ont fait sauter le monument de l'union de la Bretagne à la France qui ornait la façade de l'Hôtel de Ville. Aussitôt, les militants de *Breiz Atao* qui se trouvaient à Vannes - parmi eux Debauvais - sont arrêtés. Yann Sohier, futur fondateur d'*Ar Falz* (1), resté en liberté, trompe la vigilance des policiers : avant que ceux-ci aient pu intervenir, il bondit sur le marche-pied de la voiture officielle, se penche vers le chef du Gouvernement et lui crie : «*Vive l'indépendance bretonne* !». De vive force on lui fait rejoindre ses camarades au poste de police.

Edouard Herriot affiche la sérénité dans son discours : «*La manifestation d'aujourd'hui, à Vannes, permet cependant de prouver avec éclat combien la Bretagne s'est attachée à la France depuis quatre siècles, en pleine liberté. Il n'appartient à personne de dissocier cette union consacrée par le sang de tant de martyrs*».

(1) Bulletin mensuel des instituteurs laïques partisans de l'enseignement du breton.

Dominant le trouble créé par l'attentat, Mgr Duparc, évêque de Quimper et Léon, va broser une grande fresque de l'Histoire de Bretagne dont il est spécialiste.

A ce moment, à la cathédrale de Vannes, l'absence du président Herriot est fort remarquable. Une personnalité locale ironise :

«*La Bretagne ne vaut même pas une messe !*»

Très subtilement, Monseigneur Duparc tiendra compte de cet affront.

ET GWENN HA DU SURGIT !...

A Rennes, dès quatre heures de ce matin d'août 1932, la formidable explosion a retenti dans le calme de la nuit d'été.



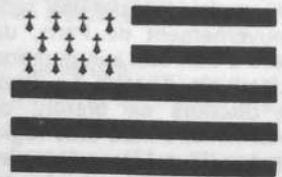
M. Edouard HERRIOT, Président du Conseil et M. ISRAEL, sous-secrétaire d'Etat à la Présidence, à leur arrivée à Vannes le 7 août 1932.

Un spectacle inattendu s'offre au regard de Rennais réveillés en sursaut et qui s'empressent aux fenêtres : le monument de l'Union vient d'être détruit. Des débris de bronze jonchent le sol devant la niche vide...

L'attentat est avoué dans un communiqué adressé à la presse :

«*Les Français célèbrent aujourd'hui le quatrième centenaire de leur victoire et de l'annexion de la Bretagne. Toujours Bretons non conquis, malgré quatre siècles d'occupation française, nous avons décidé de remettre entre les mains des Bretons les destinées de leur Patrie pour le plus grand bien de la Nation bretonne. Nous ouvrons la lutte pour la délivrance de notre pays, en ce jour anniversaire de notre annexion, par la destruction du symbole de notre asservissement qui trône au centre de notre capitale*».

La société secrète «*Gwenn ha Du*» (Blanc et Noir) symbole des couleurs du drapeau breton a signé son premier acte de violence.



Aussitôt, M. Château, maire de Rennes, promet une souscription pour élever un nouveau monument.

Un groupe séparatiste vient d'entrer pour la première fois dans l'action illégale. La mobilisation policière est immédiate. Six «*suspects*» du groupe *Breiz da Zont* (Bretagne de Demain) sont arrêtés, dont Théophile Jeusset, le fondateur. Après deux mois de détention préventive ils seront relâchés.

La police opère de nombreuses perquisitions chez les chefs du mouvement breton et de plusieurs militants des associations régionalistes et nationalistes. Ainsi le grand-druides Taldir-Jaffrennou est longuement entendu. Debauvais est gardé à vue. Son domicile et les bureaux de *Breiz Atao* sont minutieusement perquisitionnés. La presse de Paris, avide de nouvelles à sensation, écrit que le siège du parti autonomiste breton est militairement gardé !

Ce 7 août 1932, deux discours importants sont tenus à Vannes, évoquant la Bretagne, son Histoire et son Union avec la France. A travers le verbe d'orateurs de talent, mais si différents, on devine deux «versions» de notre propre Histoire ; l'officielle, du chef du Gouvernement de la République française, la bretonne, de l'éminent évêque de Quimper et de Léon. Le premier insiste sur le caractère français de la Bretagne et indissoluble de son union avec la France ; le second, sur la fierté des Bretons devant leur Histoire. Au lendemain de l'«affaire» du Monument de l'Union, les discours de Mgr Duparc et du président Herriot n'en prennent que plus de relief, comme on le verra par les larges extraits que nous publions, inconnus de la plupart de nos compatriotes d'aujourd'hui.

Dans la cathédrale de Vannes :

La voix d'une conscience Bretonne

«... Le Breton qui a l'honneur de vous parler ce matin est en même temps un Français loyal.

«... Dieu nous a fait naître d'une race de paysans qui a fourni le long des siècles des artistes, d'héroïques soldats et marins, mais qui est demeurée, dans son ensemble, attachée à la terre et a créé ce fond solide de société où pouvait régner, d'une façon à peu près continue, l'union cordiale entre les classes sociales, parce que l'esprit chrétien y rendait le travail noble et rapprochait les conditions dans l'intimité du partage des joies et des peines.

«Il nous a appris une langue plus ancienne que les temps de son fils Jésus, qui attend de nous, au XXème siècle, une fidélité égale à celle de nos aînés parce que c'est cette langue qui, en se pénétrant de nos convictions religieuses et de nos affections de famille, a uni fraternellement nos âmes, a gardé vivante notre personnalité, a entretenu notre patriotisme breton, a protégé notre liberté, a enrichi notre patrimoine intellectuel de trésors où s'est alimentée jadis la littérature du monde entier, et où les écrivains et les orateurs de nos quatre cantons puisent encore aujourd'hui des inspirations dignes du passé, avec des œuvres qui devraient suffire à lui donner droit d'entrée dans tous les programmes d'enseignement classique.

Puis le successeur au siège de saint Corentin évoque les Saints fondateurs de la Patrie bretonne, invitant le clergé breton d'aujourd'hui à leur donner la main avec humilité mais sans rougir, en soulignant que par la vertu de leur apostolat, «nous avons été dans une large mesure un peuple de Dieu» :

«Dieu y a ajouté la grâce d'une **indépendance nationale prolongée pendant près de dix siècles.**

«C'est le temps épique de notre Bretagne. Je ne dis pas que nous y avons été toujours heureux. C'est souvent une douloureuse histoire que celle du petit peuple que nous sommes, qui ne souhaite que la paix et qui est toujours en armes, toujours convoité par ses voisins du continent ou d'outre-mer, toujours debout, déchiré au-dedans par les rivalités de ses chefs, mais toujours gardé dans son unité par la résolution inébranlable de **sauver son indépendance.**

**«GARDE-TOI DE L'ANGLETERRE,
GARDE-TOI DE LA FRANCE»**

«Ce sont nos vieux saints qui nous soutiennent pour nous conserver le plus longtemps possible, grâce à l'autonomie, notre caractère propre, et fortifier ainsi en nous l'esprit chrétien en vue des devoirs et des dangers de l'avenir inévitable. Ils voyaient du haut du ciel s'approcher trop vite l'heure où le cher pays serait absorbé par ses puissants voisins. Ils nous tenaient en éveil : Garde-toi de l'Angleterre. Garde-toi de la France. Appuie-toi sur l'une pour te défendre contre l'autre. Et fais-toi une âme ferme dans le roc, pour demeurer toi-même, avec ta foi, ta langue, tes traditions, quand il faudra entrer loyalement au foyer de tes espérances... Voilà la philosophie de notre histoire. Et qui donc n'admirerait ce petit peuple que rien n'a découragé dans son **effort patriotique** pendant des siècles ?



Mgr Adolphe DUPARC, né à Lorient - Curé-archiprêtre de Lorient - Evêque de Quimper et de Léon, de 1911 à 1947 (année de sa mort).
(Photo H.R. Caouissin)

«Aucun Breton d'aujourd'hui ne reniera ses émouvants souvenirs. Nous associons dans nos cœurs tous nos lointains héros, depuis Waroch, Morvan et Wiomar, jusqu'au père de la Patrie, Nominoë, depuis Salomon et Alain Le Grand jusqu'à Alain Fergent le bon Croisé, jusqu'à Eudon de Porhoët aussi habile qu'héroïque dans sa lutte contre Henri II Plantagenêt. Nous admirons Blois comme Montfort, Jeanne la Boîteuse comme Jeanne La Flamme, les Deux-cents de Nantes comme les Trente de Josselin, et nous jugerons que Du Guesclin et Clisson étaient bien à leur place quand ils bataillaient l'un contre l'autre à Auray, **mais ils ne l'étaient plus quand l'un ou l'autre marchait pour la France contre Jean IV.** Nous saluons Jean V comme le plus sage de nos ducs et nous applaudissons son frère Richemont qui fit si noble figure auprès de Jeanne d'Arc et qui eut plus belle attitude encore devant Charles VII auquel il refusait l'hommage lige qu'il ne lui devait pas. Nous ne nions pas leurs fautes à certaines heures. Leurs malheurs les ont expiées. Et mettez en face d'elles tant de vertus et de prouesses dans une élite sans cesse renouvelée, la sagesse et la charité d'une Ermengarde, les oraisons d'une Françoise d'Ambroise, les vertus de famille d'une Anne de Bretagne... Et faites entendre au milieu de tant de prières la protestation d'Arthur tombant sous le poignard de Jean Sans-Terre et la plainte de Gilles de Bretagne,

4 victime de son impuissance autant que de la haine de Montauban. Groupez-les tous sans crainte. Unissez toutes ces voix, tous ces gestes, et traduisez le cri de tout un peuple dans l'éclat de l'épée bretonne s'abaissant devant la Bretagne indépendante comme pour dire : *nos autem populus ejus.*

«Nous n'avons pas cessé d'être les fils de la Bretagne quand la Bretagne est devenue française.

CE PATRIOTISME TENACE

«Ce n'est pas sans tristesse que nos aïeux ont vu se conclure le pacte qui nous rattachait à une patrie plus grande et plus forte que la nôtre. **Quel breton, même après quatre siècles écoulés, ne partageait pas leurs regrets ?** Le pays avait en lui tant de sève ! Il était riche, calme, laborieux et, le plus souvent, bien gouverné. Il se sentait de taille à se défendre contre les convoitises de droite ou de gauche. Qu'allait-il devenir sous la domination d'une France déjà moins pieuse que lui ? Comment ne pas s'incliner, mes Frères, devant ce patriotisme tenace, preuve de la dignité d'une race faite pour l'indépendance et de la puissance d'une tradition dix fois séculaire ?

«Mais la raison et l'expérience disaient : tôt ou tard, la France ou l'Angleterre aura le dernier mot.

«...Sans doute l'union avec la France était, sous bien des rapports, pénible à consentir puisque, sans nous décapiter, elle abaissait notre couronne... Comme la France ne se serait jamais résignée à garder dans son flanc une Bretagne anglaise, c'est la guerre perpétuelle rejetée loin de notre horizon.

«Les Bretons de 1532, prenant à leur tour leur cœur à deux mains et agissant par raison plus que par amour, consentirent de leur côté à l'union du Duché avec la France, en exigeant, d'ailleurs, des garanties qui mettaient à l'abri de l'arbitraire leurs libertés nationales.

«Ce jour-là nous disions à la France : fidèles à Dieu et fidèles à la Bretagne, nous voulons bien ne plus former avec toi qu'un seul peuple.

«Et nous nous tournions vers l'avenir.

NOUS N'AVONS PAS ENTERRE LE PASSE...

«Comprenez-bien. Nous n'avons pas enterré le passé. Aucun linceul, même de pourpre, n'aurait suffi à l'ensevelir. Pour des siècles nouveaux nous l'avons transporté, adapté, ajusté aux circonstances, de manière à garder la personnalité de la race obstinément vivante en nous.

«Le mariage avec la France ne fut pas toujours heureux pour la Bretagne. Il y a des unions, même bien assorties, qui sont parfois gravement troublées. L'épouse, qui croyait ses droits nettement établis, put avoir à se plaindre qu'on les ait violés. C'est toute l'histoire des **sursauts d'indépendance** de la Bretagne durant les quatre siècles écoulés.

Jamais la conscience bretonne de Mgr Duparc ne s'est exprimée aussi hardiment en faveur de son pays de Bretagne. Sous ce verbe admirable, il se révèle dans la difficile dualité du patriote breton qui veut demeurer Français loyal.

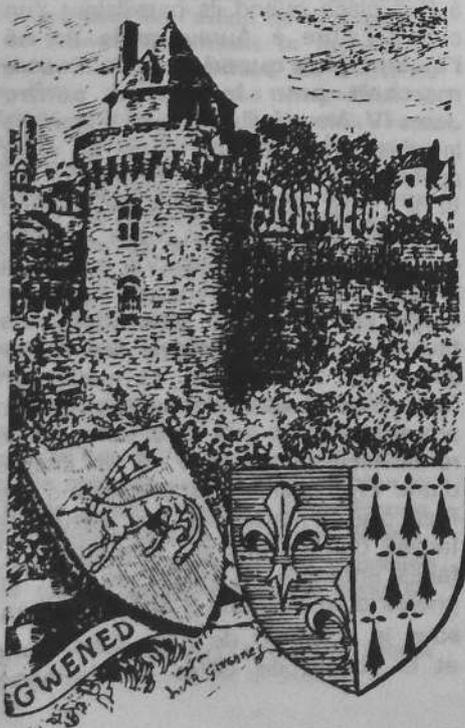
Pourtant, avant de prononcer son discours, le prélat a eu connaissance de l'attentat de la nuit... Il sait que le monument de Rennes a sauté. Des extrémistes bretons venus secrètement à Vannes en observateurs s'attendaient à une condamnation du geste «terroriste» de la nuit. Mais ce 7 août 1932, l'écoutant dans la cathédrale de Vannes, ils lui reconnaîtront une belle flambée de patriotisme breton.

Après avoir évoqué le patriotisme double chez les Bretons : Bretagne et France, cette dernière qui entraîna dans les batailles interminables, sous la Monarchie, sous l'Empire, sous la République, l'énorme sacrifice consenti sans hésitation pour la France entre 1914 et 1918, jaillit du vieux cœur breton de l'Evêque de Quimper et de Léon, ce cri :

«...Alors mon pays de France, si tu veux une Bretagne digne de toi, pourquoi ne nous aides-tu pas à garder sa foi, sa langue, son esprit ? Pourquoi lui refuses-tu les moyens de grandir encore elle-même par l'âme ? Tu veux dans la société plus de justice et de fraternité. Tu veux la paix au-dedans et au-dehors. Où as-tu trouvé ce programme si ce n'est dans l'Evangile ?



Au banquet officiel des Festivités de Vannes, le président Herriot prononce aussi son discours :



LA VOIX DE LA FRANCE

«Aujourd'hui, Mesdames, Messieurs, c'est la méditation du passé qui nous retient... Ce qui nous conduit à réfléchir et nous émeut, c'est d'observer comment un pays ancien, l'un des doyens du monde, pôle extrême de l'Europe, sculpté dans la montagne et modelé par la mer, destiné, semblait-il à conserver dans l'isolement de ses forêts son génie austère ou même un peu sauvage, acceptera librement de se donner à la France et comment un peuple, passionné d'honneur, prêt à tous les héroïsmes, ratifiera de son long dévouement l'œuvre préparée par quelques légistes... Un Louis XI le sait lorsqu'il prépare et fait mûrir l'événement. Et Du Guesclin, Richemont, Clisson manifestent déjà, par leurs initiatives, cet élan qui soulèvera toute une contrée. Près de Jeanne d'Arc à Beaugency ou à Patay, un rude soldat à la mine renfrognée que l'on appelle «la vieille lippe», terrible aux routiers comme aux ennemis du dehors, contri-

bue largement au salut de notre pays ; c'est Artur, duc de Bretagne et connétable de France. Notre peuple a fait un héros légendaire de ce Bertrand du Guesclin...

LES BELLES IMAGES DE NOTRE ENFANCE

«Ce que vos fêtes d'aujourd'hui suscitent pour nous tous, Français ce sont d'abord les belles images dont notre enfance fût enchantée. Certain jour d'hiver de l'an 1491, à Langeais, la duchesse Anne, suivant la volonté des Etats de Vannes, épouse le roi Charles VIII. Si l'on en croit votre historien Arthur Le Moyne de La Borderie, ce n'est pas d'un cœur très joyeux que la princesse avait consenti à épouser celui qui l'avait maltraitée.

Un mariage a réussi ce que n'ont pu obtenir les négociations et les guerres. Plus tard, après la mort de Charles VIII, c'est dans la chapelle du

château de Nantes, qu'Anne, âgée de vingt-deux ans, s'unit à Louis XII qui demeure si sincèrement attaché à sa Bretonne.

«D'aigres historiens ont contesté la sincérité de ses sentiments français... Mais il est vrai qu'au temps de la duchesse Anne la fusion n'est pas encore faite ; la Bretagne semble à peine rattachée au domaine de la couronne et toute troublée encore par des querelles d'hérédité ; la véritable union date bien de 1532.

«... Désormais, la Bretagne se trouve jointe, à **perpétuité**, à la France, de façon qu'il n'y ait jamais plus de guerre, désunion ou inimitié entre les deux pays.

«... Voici rattachée pour toujours à notre pays la contrée riche en labours et prairies que séparent les landes, les terres frustes et, parfois, entre les champs de seigle ou d'avoine menue, le miroir d'un étang.

CETTE PAUVRE VIEILLE PROVINCE

«Depuis ce jour, «la Bretagne est la France elle-même». Son génie le veut ainsi. Rappelons-nous avec quelle juste tendresse Michelet parle d'elle : «Cette pauvre vieille province, disait-il, nous a sauvés plus d'une fois ; souvent, lorsque la patrie était aux abois et qu'elle désespérait presque, il s'est trouvé des poitrines et des têtes bretonnes plus dures que le fer de l'étranger».

«... Le Breton est conduit par son amour de l'indépendance que révèle l'histoire de votre Parlement provincial, qui s'accuse dans des révoltes contre les abus du pouvoir et contre les injustices fiscales, qui provoque les troubles de Rennes et prépare la Révolution. Même avant l'union les villes bretonnes s'administrent avec un sentiment remarquable du droit, de l'ordre et de la liberté dont semblent avoir hérité vos municipalités actuelles. Rennes plaidera soixante ans contre le chapitre pour une taxe réputée injuste. Parmi les créations les plus libérales de votre génie **régional** je veux signaler le respect et l'amour de l'instruction. En plein Moyen-Age la Bretagne a ses écoles où les enfants apprennent les éléments de la lecture, de l'écriture et du calcul ; ces écoles sont parfois richement dotées et, dès le XIVème siècle, le collège de Tréguier offre des bourses aux étudiants pauvres. Comment oublier qu'il est né dans votre **région**, ce procureur général au Parlement de Bretagne, ce La Chalotais que l'on peut tenir pour le véritable précurseur des doctrines de l'éducation nationale. Son *Plan d'Etudes* se présente sous la forme d'un écrit modeste, d'un court travail ; je sais peu d'ouvrages plus hardis, plus lourds d'idées. Au cœur de l'Ancien Régime, ce Breton demande que l'on forme, non des pédants, mais des sujets pour l'Etat. Lui-même entend parler en citoyen.

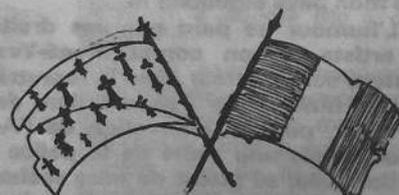


Vannes, ce 7 août, le Chef du Gouvernement français déclare : «JE COMPRENDS QU'UN ROI DE FRANCE AIT ETE SEDUIT PAR UNE BRETONNE» (Arch. R. Caerleon)

«Ainsi se présente, dans l'**invincible** unité française, ce génie breton, inintelligible à ceux qui en perçoivent seulement les apparences, où se réconcilient par une formule unique le respect de la tradition et un amour du progrès poussé jusqu'à l'aventure... Un génie qui s'alimente à des sources aussi profondes ne saurait s'épuiser. Pour ces œuvres de paix qui, nous l'espérons, ne seront plus jamais interrompues, la France aura bien souvent besoin de ses Bretons ; ainsi que Louis XII aime sa duchesse Anne, toute son

affection reconnaissante, elle la met dans le salut que je lui apporte en son nom.

«Messieurs, vive la Bretagne, force irréductible de la France !»



Une autre vision d'Edouard Herriot, de la réunion de la Bretagne à la France.



«On a représenté la réunion de la Bretagne à la France comme une sorte d'idylle. Je comprends ici qu'il n'en fut rien. Je perçois les allées et venues des armées, les coalitions, les combinaisons, les maquignonnages qui se terminent toujours par le recours à la force. Lorsque les Etats de Bretagne discutent en 1532, la question de l'annexion définitive, le décisif argument invoqué devant eux, c'est que la Bretagne, à continuer sa vie antérieure, risque de ne connaître jamais la paix. La viguer de La Trémoille, faisant détourner le cours du Nançon, pour assécher les douves du château et aborder les remparts, contribue au moins autant que la diplomatie de Charles VIII à provoquer l'union de la Bretagne à la France.

Edouard Herriot
(Dans la Forêt normande)

6 L'humour ne perd pas ses droits

A Rennes, la municipalité fait procéder à l'enlèvement des débris de bronze creux qui jonchent le sol de la place de la mairie depuis dix-neuf jours.

Le maire, venu sur les lieux, est accompagné de gendarmes et de reporters. Ils sont bientôt suivis d'une foule nombreuse. Précédé d'une grue, le convoi de quatre chars, chacun attelé d'un cheval noir, s'ébranle...

Soudain, du haut de la terrasse du Café Glacier, quelqu'un se mit à jouer du cor de chasse : *L'Hallali, Les honneurs du Pied, Les Adieux à la Forêt de Paimpont...* La sonnerie cesse quand le funèbre cortège a disparu de la place.

Trois agents interpellent le musicien perturbateur :

- Qui a joué du cor ?
- On a joué du cor ? Vous avez entendu jouer du cor ?
- Ne faites pas l'innocent, accompagnez-moi au poste...

Après avoir décliné son identité, donné les noms et dates de naissance de sa mère, de son père... le « délinquant » est relâché !

Quelques temps après cet incident devant un blanc sec, l'écrivain bretonnant, Youenn Drezen, qui a toujours une bonne histoire en réserve s'écrie : « Vous ne savez pas tout ! Sur la place vide, il restait quatre tas de crottin de cheval devant la mairie... Un petit bonhomme pousse sa voiture à bras. Il s'arrête. A l'aide d'une pelle à main, précautionneusement, il ramasse l'odorant et fumant fumier de cheval... *Kaoc'h kezeg tomm* comme l'on dit dans mon pays bigouden ! »

L'humour ne perd pas ses droits. Un artiste breton connu, René-Yves Creston, co-fondateur avec la regrettée Jeanne Malivel de l'Association des Seiz Breur, pour la rénovation de l'Art breton, après une visite de la police à son domicile, se plaint de « ces recherches minutieuses étendues jusqu'aux secrets des tables de nuit »...

Youenn Drezen affirme de son côté qu'un policier avait découvert chez un suspect des photos de sa propre femme... nue ! Aussitôt Jakez Riou, l'auteur de *Nomenoe-oe* compose une pièce de théâtre bouffonne : *Dogan (Le Cocu)*.



LES FÊTES AU PAYS BRETON

Merriot à Vannes bretonne

Quatre nouvelles arrestations d'auteurs de l'attentat de Rennes

Un attentat a été commis ce matin à Rennes

Une bombe, placée à l'intérieur du monument commémoratif de l'union de la Bretagne, a été enlevée la statue est probable

Deux puissances étrangères s'intéresseraient au mouvement séparatiste breton

Les titres sensationnels de la presse quotidienne de Bretagne en ce mois d'août 1932 (arch. R. Caerleon)

2^e année - 1932 - Numéro 539

MERCREDI 31 AOUT

Robert Arbidon

9, rue Raillier-du-Baty - RENNES

TÉL. 20-24 (18 li.). Télé. Ouest-Bretagne

ABONNEMENTS : 10 francs par an, 5 francs par semestre

1 an, 10 fr. 5 mois, 5 fr. 5 mois, 25 fr.

D. C. Chèques postaux : Rennes 123-23

Le n° 25 centimes

POUR L'AMOUR DE L'ART ET DE LA BRETAGNE

Le Monument de l'Union doit-il être instauré « tel quel » ?

Il serait surprenant et franc que, sans souci de l'approbation des pseudo-séparatistes, on demandât à Jean Boucher de remanier son œuvre sur ses principes et dans un style complètement nouveau. Et ce serait peut-être aussi économique...

L'Oues

UN COUP DE THÉÂTRE

ON ARRÊTE L'AUTEUR DE L'ATTENTAT de RENNES

IL A PASSÉ DES AVEUX

D'autres arrestations sont prévues

LES TITRES SENSATIONNELS DE LA PRESSE QUOTIDIENNE DE BRETAGNE en ce mois d'août 1932 (arch. R. Caerleon)

On parle d'agents secrets envoyés à l'étranger, de Sin-Fein, de Main Noire, d'Œil de Moscou, de Hitler, de franc-maçonnerie bretonne et de châteaux mystérieux ! C'est ainsi que le fin limier du quotidien parisien *L'Œuvre* découvre la société secrète des FRÈRES BRETONS, forte, souligne-t-il, de dix mille membres, prêts à marcher ! L'arsenal des conjurés serait dans une cave du Vieux Quimper ou au Château de Kergroadès, dans le Nord-Finistère. Le propriétaire en est M. Olier Chevillotte, mutilé de guerre, mais aussi président-fondateur des **Frères Bretons**, association qui n'a rien de secret, et dont l'effectif est hélas loin des dix mille membres avancés ! Néanmoins M. Chevillotte est perquisitionné, sans résultat !

Un autre journaliste-chaussette à clous, se découvre un château mystérieux dans les Côtes-du-Nord, cette fois : A Belle-Isle-en-Terre, au nom romantique et troublant de **Coat-an-Noz** (Bois de la Nuit). De plus, il appartient à une riche Bretonne, Maï Le Manac'h, épouse d'un industriel anglais : Sir Robert Mond, directeur des Chemical Works britanniques et des Houillères galloises du Sud. Et si c'était Lady Mond qui

finançait les Autonomistes ? Avec courtoisie, la Dame de Coat-an-Noz ouvre toutes grandes les portes et les caves de son château à l'enquêteur qui se voit reconduit par cette fière déclaration :

« Si c'est un crime d'aimer son pays, j'ai commis celui-là ! »

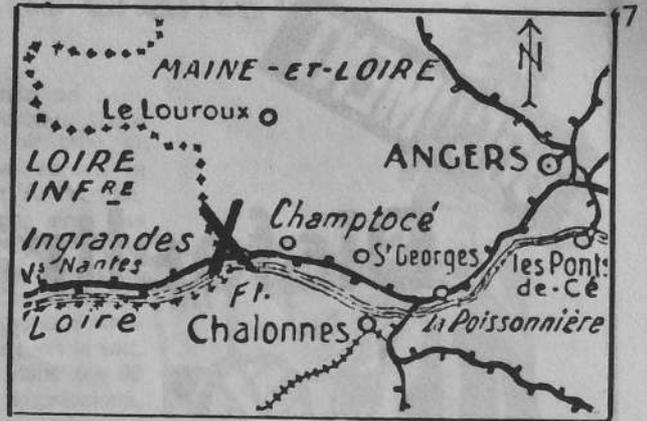
Lady MOND, née Maï Le Manac'h (Photo An Oaled)

Dessin de Creston extrait de «Dogan» (Edit. Skridou Breizh)



- CASSEGRAIN

La frontière franco-bretonne



Topographie du lieu de l'attentat

Après Vannes, la ville de Nantes va célébrer à son tour le Quatrième Centenaire de l'Union de la Bretagne à la France, le 20 novembre 1932.

Dans les milieux militants on est convaincu que ce deuxième voyage du président Herriot ne se passera pas sans incident ! Or, le train officiel arrive en gare avec cinquante minutes de retard... La rumeur court d'un attentat sur la voie ferrée !

Edouard Herriot est accueilli par le maire, M. Cassegrain, et les cinq préfets des départements de Bretagne.

Ils se rendent au monument élevé aux cinq mille Nantais morts en 1914-18. Quelques clameurs sur le passage : « Vive la Bretagne ! Vive l'Indépendance ! » Les plus audacieux brandissent le drapeau à bandes blanches et noires de *Breiz Atao* et chantent le *Bro Goz ma zadou*...

Le cortège arrive au Château des Ducs. Sur un mur d'enceinte, une plaque porte l'inscription :

EN CE CHATEAU DES DUCS DE
BRETAGNE
L'AN 1532 AU MOIS D'AOÛT
FRANÇOIS 1er ROI DE FRANCE
USUFRUITAIRE DU DUCHE
DONNE L'EDIT PRONONÇANT
SUR LA REQUETE DES ETATS ASSEMBLES A VANNES
L'UNION PERPETUELLE
DES PAYS ET DUCHES DE BRETAGNE
AVEC LE ROYAUME DE FRANCE.

Le maire proclame la Bretagne unie à la France « une-et-indivisible ».

Edouard Herriot rend hommage à sa terre et à son âme... Puis s'élève contre les « tentatives abominables » qui prétendent

séparer. « Dans ce magnifique jardin spirituel qu'est la France la Bretagne est une des fleurs... »

Le lendemain, la presse reçoit un communiqué adressé par les auteurs de l'attentat :

« Le Chef du Gouvernement français vient à Nantes pour célébrer une seconde fois le quatrième centenaire de notre annexion. Décidés à ne pas laisser cet affront sans réponse, nous avons résolu d'affirmer à nouveau notre volonté nationale en coupant à l'entrée de la Bretagne la voie ferrée qui doit l'amener.

« Cette opération se fera en prenant toutes les précautions d'usage sur les voies ferrées pour être certain qu'il ne puisse y avoir aucun accident. Ce geste, volontairement inoffensif, prouvera aux dirigeants français que les Bretons sont décidés à ne plus se laisser insulter impunément chez eux, et que toute récidive pourrait exposer leurs personnes à des dangers cette fois très réels. Ils ne seront les bienvenus que le jour où ils viendront restituer à la nation bretonne la liberté à laquelle elle a droit. *Gwenn ha Du* ».

La police va enquêter longuement, comptant bien débusquer les membres de la bande organisée, identifier la mystérieuse petite auto à châssis étroit, à pneus légers, qui a stationné près de la voie, enfin retrouver l'acheteur des lanternes rouges.

La police perquisitionne dans plusieurs villes, chez les autonomistes connus, multiplie divers recoupements. Mais s'il y a des présomptions, les preuves de culpabilité ne parviennent pas à être démontrées.

L'enquête policière rejoint celle du 7 août dans l'attente de faits nouveaux.

REPRESAILLES SUR LE BLEUN BRUG

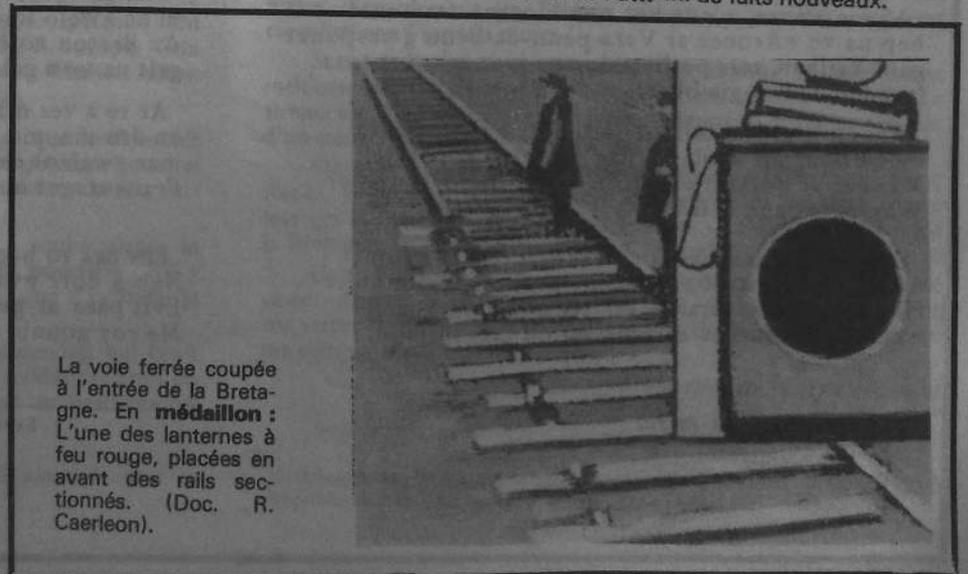
Malgré ses insuccès, la police est présente à toutes les manifestations et cérémonies bretonnes de ce chaud été breton de 1932. Ainsi le Congrès du Bleun-Brug à Brest, sera particulièrement surveillé, voire suspecté ! N'y est-il pas question, au programme, de l'action régionaliste en Flandre française, de la résurrection de la langue d'oc et de la sauvegarde de l'âme occitane, du Salut de l'Occitanie à la Bretagne, du Duc Jean III de Bretagne ?

Et soudain, sur ordre du préfet du Finistère, tous les concours officiels sont refusés à l'abbé Perrot et au Comité brestois : la Musique des Equipages de la Flotte, pour les concerts, les hommes et chevaux du 2ème Régiment Colonial, pour le défilé historique. Le président général du Bleun-Brug, le Dr Cornic, demande audience au préfet. Après un long et orageux entretien, le représentant de la République Une-et-Indivisible lui lance :

- Le Monument de Rennes a sauté ! Vous n'avez plus le droit de vous dire Bretons ! »

Une nouvelle bombe en somme, mais qui n'est pas de *Gwenn-ha-Du* !

Un télégramme au Président Herriot pour faire lever l'interdit reste obstinablement sans réponse. Néanmoins, le XXIIIème Congrès du Bleun-Brug aura lieu du 4 au 7 septembre, présidé par son Exc. Mgr Duparc. Un triomphe aussi pour les autonomistes : ni drapeau tricolore, ni **Marseillaise** ! Le *Gwenn-ha-Du*, séditieux à l'époque, flotte dans la Rue de Siam, et le **Bro Goz ma Zadou** sera le seul hymne national.



La voie ferrée coupée à l'entrée de la Bretagne. En médaillon : L'une des lanternes à feu rouge, placées en avant des rails sectionnés. (Doc. R. Caerleon).



La frontière franco- bretonne



Topographie du lieu de l'attentat

1932

DREST

REPRESAILLES SUR LE BLEUN BRUG

Malgré ses insuccès, la police est présente à toutes les manifestations et cérémonies bretonnes de ce chaud été breton de 1932. Ainsi le Congrès du Bleun-Brug à Brest, sera particulièrement surveillé, voire suspecté ! N'y est-il pas question, au programme, de l'action régionaliste en Flandre française, de la résurrection de la langue d'oc et de la sauvegarde de l'âme occitane, du Salut de l'Occitanie à la Bretagne, du Duc Jean III de Bretagne ?

Et soudain, sur ordre du préfet du Finistère, tous les concours officiels sont refusés à l'abbé Perrot et au Comité brestois : la Musique des Equipages de la Flotte, pour les concerts, les hommes et chevaux du 2ème Régiment Colonial, pour le défilé historique. Le président général du Bleun-Brug, le Dr Cornic, demande audience au préfet. Après un long et orageux entretien, le représentant de la République Une-et-Indivisible lui lance :

- Le Monument de Rennes a sauté ! Vous n'avez plus le droit de vous dire Bretons !

Une nouvelle bombe en somme, mais qui n'est pas de Gwenn-ha-Du !

Un télégramme au Président Herriot pour faire lever l'interdit reste obstablement sans réponse. Néanmoins, le XXIIIème Congrès du Bleun-Brug aura lieu du 4 au 7 septembre, présidé par son Exc. Mgr Duparc. Un triomphe aussi pour les autonomistes : ni drapeau tricolore, ni **Marseillaise** ! Le Gwenn-ha-Du, séditieux à l'époque, flotte dans la Rue de Siam, et le **Bro Goz ma Zadou** sera le seul hymne national.



Après Vannes, la ville de Nantes va célébrer à son tour le Quatrième Centenaire de l'Union de la Bretagne à la France, le 20 novembre 1932.

Dans les milieux militants on est convaincu que ce deuxième voyage du président Herriot ne se passera pas sans incident ! Or, le train officiel arrive en gare avec cinquante minutes de retard... La rumeur court d'un attentat sur la voie ferrée !

Edouard Herriot est accueilli par le maire, M. Cassegrain, et les cinq préfets des départements de Bretagne.

Ils se rendent au monument élevé aux cinq mille Nantais morts en 1914-18. Quelques clameurs sur le passage : « Vive la Bretagne ! Vive l'Indépendance ! » Les plus audacieux brandissent le drapeau à bandes blanches et noires de *Breiz Atao* et chantent le *Bro Goz ma zadou*...

Le cortège arrive au Château des Ducs. Sur un mur d'enceinte, une plaque porte l'inscription :

EN CE CHATEAU DES DUCS DE
BRETAGNE
L'AN 1532 AU MOIS D'AOUT
FRANÇOIS 1er ROI DE FRANCE
USUFRUITAIRE DU DUCHE
DONNE L'EDIT PRONONÇANT
SUR LA REQUETE DES ETATS ASSEMBLES A VANNES
L'UNION PERPETUELLE
DES PAYS ET DUCHES DE BRETAGNE
AVEC LE ROYAUME DE FRANCE.

Le maire proclame la Bretagne unie à la France « une-et-indivisible ».

Edouard Herriot rend hommage à sa terre et à son âme... Puis s'élève contre les « tentatives abominables » qui prétendent

séparer. « Dans ce magnifique jardin spirituel qu'est la France la Bretagne est une des fleurs... »

Le lendemain, la presse reçoit un communiqué adressé par les auteurs de l'attentat :

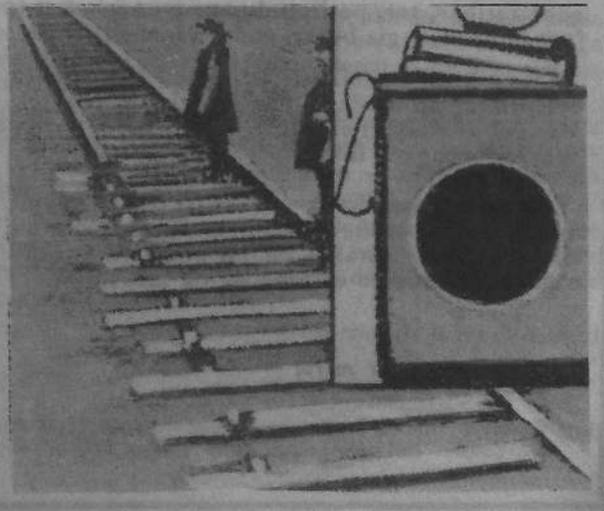
« Le Chef du Gouvernement français vient à Nantes pour célébrer une seconde fois le quatrième centenaire de notre annexion. Décidés à ne pas laisser cet affront sans réponse, nous avons résolu d'affirmer à nouveau notre volonté nationale en coupant à l'entrée de la Bretagne la voie ferrée qui doit l'amener. »

« Cette opération se fera en prenant toutes les précautions d'usage sur les voies ferrées pour être certain qu'il ne puisse y avoir aucun accident. Ce geste, volontairement inoffensif, prouvera aux dirigeants français que les Bretons sont décidés à ne plus se laisser insulter impunément chez eux, et que toute récidive pourrait exposer leurs personnes à des dangers cette fois très réels. Ils ne seront les bienvenus que le jour où ils viendront restituer à la nation bretonne la liberté à laquelle elle a droit. Gwenn ha Du. »

La police va enquêter longuement, comptant bien débusquer les membres de la bande organisée, identifier la mystérieuse petite auto à châssis étroit, à pneus légers, qui a stationné près de la voie, enfin retrouver l'acheteur des lanternes rouges.

La police perquisitionne dans plusieurs villes, chez les autonomistes connus, multiplie divers recoupements. Mais s'il y a des présomptions, les preuves de culpabilité ne parviennent pas à être démontrées.

L'enquête policière rejoint celle du 7 août dans l'attente de faits nouveaux.



La voie ferrée coupée à l'entrée de la Bretagne. En médaillon : L'une des lanternes à feu rouge, placées en avant des rails sectionnés. (Doc. R. Caerleon).

En cet automne 1932, des feuilles volent aux sept vents de Bretagne : dans la meilleure tradition bretonne, des chansons, des complaintes, tant en breton qu'en français, chantées sur des airs populaires comme cette gwerze de l'instituteur bretonnant Kerlann : **war eun ton doanius meurbet** (sur un air très plaintif) - **Emzivadeg Lanuon** - tiré du Barzaz-Breiz :

*Evit eun torfed euzus, heman sur unan eo !
Ret eo lakaat er' prizon, ar muntrer, en e veo
E laza hag e grouga, hervez m'eo al lezenn,
Trawalc'h 'n deus graet emichans,
ra vo troc'het e benn !*

(Pour un crime odieux, celui-ci en est un ! - Il faut mettre en prison le meurtrier vivant, - Le mettre à mort par pendaison selon la loi, - Il en a fait suffisamment pensons-nous, pour avoir la tête tranchée).

La société **Armorica** lance un concours présidé par Taldir-Jaffrennou. Dans les lauréats, outre Kerlann (1er prix) on relève les noms des bardes leonard et trégorrois, Fanch Stephan et Ar Yeodet, du druide pharmacien Tillenon, ainsi que celui de la comtesse Jenovefa de St-Pierre. Mais la palme revint à Tanguy Malmanche, classé hors-concours avec sa complainte de vingt-quatre couplets. Notre grand dramaturge qui maniait admirablement, on le sait, la langue bretonne, exprimait dans ses 96 vers, sa propre opinion, ses impressions, avec des mots, des expressions savoureuses pimentées de cet esprit caustique qui le caractérisait. En outre il composa lui-même typographiquement son texte, levant un à un les caractères mobiles. Puis il en fit le tirage sur sa petite presse, qui avait déjà servi à l'impression de l'édition originale de



son chef-d'œuvre «inconstable et incontesté» : **GURVAN, ar marc'heg estranjour**

Nous reproduisons en fac-similé cette chanson «**Disfoeltradur Roazon**», tirée sur feuille volante avec en regard pour les non-bretonnants, la traduction littérale, mais qui n'a pas la saveur de la version originale.

Le foudroiement de Rennes

Ecoutez la chanson que je viens de façonner - Sur les oiseaux qui ont fait ce coup ! - Mauvais ou bon coup ? Je ne sais. Mais une chose est sûre - S'il a été mauvais de le faire, il est beau de l'avoir fait.

A Rennes, sur la place, au milieu de la façade de l'hôtel de ville - Etait scellé un tableau de bronze, façonné par Jean Boucher - Un boucher qui avait tiré le portrait d'une jeune mariée - S'il a loupé son cliché, cela n'a rien d'étonnant !

Cette jeune mariée n'était autre que Anne, Duchesse de Bretagne - A l'époque où elle épousa le roi de France, Charles VIII - Après ce mariage, à l'instar de femme à mari - Fut liée la Bretagne à la France, pour le meilleur et pour le pire.

Dans le tableau, la Duchesse était représentée - En face de la Régente de France, inclinée et agenouillée - En représentant Anne prosternée devant Anne de Beaujeu - Une malfaçon a été faite par Monsieur Boucher.

Une malfaçon a été faite et plus encore un affront - A ceux qui connaissent l'Histoire de Bretagne aussi bien que celle de France - Au grand jamais, la Duchesse Anne, ne plia devant quiconque - Sauf à une vieille dame, je pense, elle faisait révérence.

Il est des gens qui disent : la vérité est toute autre - Vaincue à la bataille de St-Aubin (1) la Bretagne était sous le Franc - Cependant, les Français n'ont pas opprimé notre patrie - Par un contrat honorable, elle se donna à eux.

Quand ils pouvaient mettre Anne à chauffer leur lit - Deux rois l'épousèrent, l'un après l'autre - Au lieu d'une nuit d'angoisse, se leva l'éclat du jour - N'ayant pas été souillée, la Bretagne a survécu.

Et quand les Français eurent ce grand soin - De protéger les Bretons de l'oppression et de la honte - Viendrait-il à présent l'idée aux Républicains d'être plus royalistes que les Rois ?

Quand fut placé le tableau, il y eut rouspétance - Un manifestant fut agrippé - Une livre d'amende, il attrapa. Cela démontre clairement - Qu'il y a encore justice en France, même avec un juge.

Depuis lors, il n'y eut point d'année - Sans que le «Symbole de la Honte» fut maculé - De boue, goudron ou peinture noire, et aussi de cette sorte de pâte - Que l'on laisse comme venin, aux bêtes inoffensives !

Plus d'un, quand ils contemplaient, souhaitaient la foudre - Pour abattre ce tableau et le réduire en poussière - S'il y a intention de crime, je suis complice - Sur le banc d'infamie, je m'asseoirai serein !

Vingt ans s'étaient déjà écoulés ! - On n'entendait nul bruit dans l'air, sauf le son du biniou - Et voici que soudain retentit un coup de tonnerre - Tout un chacun qui dormait en Bretagne fut réveillé.

(1) St-Aubin du Cormier où le 28 juillet 1488 sonna le glas de l'indépendance bretonne.

Certains parlaient de vandalisme, et trouvaient barbare - De s'attaquer à une œuvre d'art qui ne pouvait se défendre - Ceux-là parlent d'aise ! Serait-il préférable - Que monsieur Boucher ait trouvé son Gorguloff (2) ?

L'enfant porte le péché de celui qui le fit naître - Mais tant que vit le pêcheur, il reste espoir de grâce - Si le Boucher fait une autre pièce, je ne proteste pas ! - Car il fera sans doute mieux, étant mieux instruit.

Mais ne rions pas ! La loi est sévère - La destruction par bombe encourt la peine de mort ! - Si le travail eut été fait par marteau et ciseau - L'affaire eut été pareille à une démolition d'urinoir.

A la Guerre ont été tués - pardon à leurs âmes - Deux cents quarante mille soldats bretons - Un Breton sur quatorze. Un ministre serait cruel - De refuser un bout de croix aux treize encore vivants.

Aussi souvent qu'il y a pompe, aussitôt après le café : - «Debout, les Bretons morts, pour le défilé !». - Il est pénible aux martyrs, consommé leur sacrifice - D'être chaque jour commandés pour faire l'exercice.

Soldats, mes confrères, je ne vous dérangerai point. - Aujourd'hui c'est dimanche pour vous, car je vous laisse dormir - Mais je vous dirai, à vous jurés, et juges - A vous aussi gens de Rennes, maire et conseillers :

Parmi les guerriers de Bretagne tombés sur le terrain - J'en connais un ou deux... j'en connais d'autres en outre - Leur nom je le dirai - qui eurent le cœur brisé - En voyant le «Symbole de la Honte» sur la grand'place de Rennes.

A ceux-là, et êtes-vous sûr qu'ils n'ont douté - d'apprendre qu'ils étaient de vrais enfants de France - Mourant expressément pour défendre leur belle-mère - Ou esclaves envoyés à la tuerie comme du bétail au boucher ?

Envers ceux que vous blâmez, ne soyez pas sans pitié - Ils n'ont fait que placer l'honneur avant la vie - Et encore, si vous n'avez d'égard pour les Bretons vivants - Au moins, apportez réconfort aux Français morts !

Si vous élevez un nouveau tableau, donnez-lui une forme meilleure - Que chacun puisse le regarder avec plaisir et fierté - Le Breton est sensible. Et quand il fait son devoir - Que ce ne soit pas d'un cœur triste, mais d'un cœur serein.

Ceux qui rêvent de séparer la Bretagne de la France - Cette fois-ci, je l'espère, n'auront nulle rancune - S'ils voyaient contre leur gré la Bretagne attachée à la France. - La France attachée à la Bretagne, ils ne le trouveraient plus si mal !

Une chose est qui me tracasse : Beaucoup de verre a été cassé. - Qui casse les verres, les paie. Cela est évident - Pour payer ces verres-là, s'il est besoin d'argent - Je donnerai le bénéfice de ma complainte, d'un cœur content.

(traduction de Herry Caouissin)

(2) Allusion au Russe blanc qui assassina Paul Doumer, président de la République française, en cette même année 1932.

ART, DYNAMITE POLICE... BRETAGNE 1932

Sous ce titre percutant, les Cahiers Interceltiques d'Art et de Littérature Keltia, dirigés par R.Y. Creston, co-fondateur des Seiz Breur, consacrent un numéro spécial à l'Affaire, avec une enquête auprès des intellectuels bretons : artistes, littérateurs, critiques, amateurs d'arts, et leur posent les questions suivantes :

- Que pensez-vous du Monument de Rennes au point de vue conception, esprit, composition ? - Est-il oui ou non une insulte à la Bretagne ? - Retraçait-il la vérité historique ? - Justifiait-il les polémiques violentes qu'il a suscitées ? - Doit-on le reconstruire tel quel ? - Doit-on le remplacer par un autre ? - Doit-on le reconstruire ? - Comment concevez-vous un autre monument ? : Devra-t-il être élevé à la gloire de la Bretagne tout simplement ? - Commémorer l'union de la Bretagne à la France ? Sur quel emplacement voyez-vous l'érection d'un nouveau monument ?



Certains, défiant les tracasseries policières, ont le courage de répondre à cette enquête. D'autres s'abstiennent, craignant de se compromettre ou par diplomatie. L'une des plus subtiles réponses est celle de la poétesse Marie-Paule Salonne :

«Sur le même emplacement, dans la niche «nettoyée», je voudrais qu'on dressât simplement toute seule, la Duchesse Anne, de face, les mains ouvertes et tendues souriant aux Bretons. Les uns y verraient la patriote tête qui défendait son peuple et les intérêts de la Bretagne en se sacrifiant dans un mariage sans amour... Les autres, la tendre «petite Brette» qui sacrifia aux rois de France les libertés de sa nation. Son geste signifierait aussi bien «Breiz Atao» que «France d'abord». Elle incarnerait le Passé farouche et invaincu aux yeux des autonomistes, et le Présent soumis et apprivoisé aux regards des touristes qui jugent en surface...»

Cette suggestion n'est pas sans rappeler le contre-monument imaginé par la talentueuse artiste Jeanne Malivel, en 1922, soit dix ans avant le «foudroiement» comme le dit Malmanche. Nous publions ci-contre cette gravure sur bois, ornant avec 60 autres, l'Histoire de notre Bretagne de l'ardente militante C. Danio (assassinée en août 1944), éditée aux Editions de l'Hermine, Dinard, ouvrage introuvable aujourd'hui.



D'autre part, R.Y. Creston dans Keltia s'indigne :

«Ainsi, sous le prétexte qu'un monument dont la signification est sujette à violentes polémiques a été abattu par des inconnus, on livre à la folie des dénonciations et aux fantaisies policières une région toute entière, on perquisitionne chez des gens totalement étrangers à cette affaire et dont le crime est de servir fidèlement la Bretagne : on fouille, on interroge, on menace tous ceux qui, de près ou de loin, ont eu cette audace d'essayer de faire prendre à la Bretagne conscience de ses devoirs envers elle-même...»

«Pourquoi ne pas dire franchement que les relations interceltiques que Keltia s'efforce de nouer entre les artistes et littérateurs d'Irlande, de Bretagne, de Galles ou d'Ecosse sont considérées comme suspectes par les pouvoirs publics.»



Le monument

Sur l'œuvre elle-même du sculpteur Jean Boucher, Keltia donne ce jugement d'artiste :

Photo Padraig, Plabennec.



Nous en avons assez des laideurs monumentales, sculpturales ou architecturales dont on nous fait cadeau... aux frais des contribuables.

Assez de carton pâte, assez de gélatine, assez de pâté de foie, assez de pièces montées officielles, assez de tout ce ramassis de « mochetées » qu'on ne nous a que trop imposé.

Et c'est pourquoi si nous, artistes, intellectuels, écrivains de Celtie nous réproprons tout ce qui est violence, si nous n'admettons pas que l'on détruise une œuvre d'art ou qui passe pour telle, si laide soit-elle, nous ne pouvons, cependant, en toute franchise regretter la disparition du fameux monument de Rennes.

Est-ce à dire que l'œuvre de Boucher était ce qu'on a coutume d'appeler un « navet ».

Non pas.

Il y avait dans ce groupe de remarquables morceaux.

Mais uniquement des morceaux, tels que le Breton aux bras croisés qui, entre nous, avait l'air passablement navré de pareille cacophonie, les plis des manteaux de la France et de la Bretagne et cette splendide Bretonne qui, dans la catastrophe finale, voulut que son admirable tête se séparât de l'informe méli-mélo de bronze de l'ensemble.

Quel ensemble ! Que nous importe si Boucher n'avait pas, comme on nous le dit, le recul nécessaire pour exécuter cette œuvre, que nous importe s'il a été obligé de faire son monument morceau par morceau. Il est un peu tard pour le regretter, nous semble-t-il.

Le fait est là, patent : l'ensemble était bel et bien un « loupé ».

Tant pis pour Boucher... il est vrai que cette œuvre qui date de vingt ans devait certainement être considérée par lui comme une faute de jeunesse et qu'il devait être, si nous en croyons certaines gazettes, le premier à la renier.

Mais lorsqu'on est un artiste, un véritable artiste, c'est-à-dire honnête et probe envers soi-même, envers son œuvre, il est préférable parfois de refuser certaines commandes plutôt que de courir à un raté. Boucher, sans doute, à l'époque, n'a pas su résister ni à son emballement pour le sujet, ni non plus à l'entraînement de tout un Conseil municipal.

Et maintenant ?

Le monument est par terre.

Par ces temps de crise le fondeur se frotte les mains, le sculpteur est débarassé d'une œuvre qui ne « l'intéressait plus » et qui devenait « bougrement » gênante.

L'Hôtel de Ville de Rennes a retrouvé sa ligne et les cafés de la place regorgent de touristes venus voir les « lieux de l'attentat ».

Les nationalistes sont heureux : il n'y a plus de monument de la « honte nationale ».

Tout le monde est content dans la moins heureuse des Bretagnes, livrée au chômage, à la misère, et aux raids policiers.

voici ce que pense le « Cri du Peuple » de Brest :

« Et puis, quand un gaillard qui ne craint pas le bruit démolit une statue, qu'on lui donne, si on veut, tous les noms d'oiseaux, mais qu'on ne dise pas au moins que c'est un « vandale ».

« Un vandale est celui qui détruit une œuvre d'art.

« Les Journalistes qui ont parlé de vandale à propos du bronze détruit à Rennes n'avaient, bien sûr, jamais vu le fouillis de personnages qui grouillaient dans une niche comme une portée de jeunes chiens... »

« Jérôme COIGNARD. »





LE TRIBUNAL DE GWENN HA DU



condamne trois militants bretons

En octobre de la même année le Tribunal du Grand Conseil Gwenn ha Du, (*Barnedigez Kuzul Meur Gwenn ha Du*), inflige des condamnations à des patriotes bretons dont voici la traduction :

«1. M. Guillaume Berthou, pharmacien à Guipavas (Bro Leon) pour avoir dénoncé plusieurs Bretons aux policiers français, condamné à quitter la Bretagne dans les trois mois.

«2. M. Youenn Drezen, (Vannes) pour s'être approprié le nom «Gwenn ha Du» sans autorisation, en signant un billet laissé sur la place de Rennes : *Trugarsz evit penn ar Vretonnez. Gwenn ha Du. (Merci pour la tête de la Bretonne), doit payer 250 francs.*

«3. M. Herri Caouissin, (Paris) pour s'être approprié le nom «Gwenn ha Du» au cours des fêtes du Bleun-Brug à Brest, en signant un billet : *Ar gwir Vretoned a youc'h e lec'h strakal o daouarn.* (Les vrais Bretons manifestent leur allégresse par des cris au lieu d'applaudir), condamné à payer 30 F.

«Nous saurons que ces amendes auront été payées quand nous verrons les sommes respectives accompagnées des noms sur la liste des dons au profit de l'érection du monument Le Balp.

«Délai accordé : trois mois. Par ordre !»

En décembre, *Eil Kuzul Meur Gwenn ha Du*, le Deuxième Grand Conseil Gwenn ha Du accorde des remises de peine :

«L'année 1932 ayant été fructueuse pour la Bretagne nationale, le Grand-Conseil Gwenn-ha-Du, à l'occasion du Nouvel An, publie :

«M. Guillaume Berthou est autorisé à venir en Bretagne et à y passer quelques jours quand il le désirera. Il lui est interdit d'y rester pour gagner sa vie jusqu'à nouvel ordre.

«MM. Youenn Drezen et Herri Caouissin n'auront pas à payer leur amende jusqu'à nouvel ordre. Par ordre».

Précisons, pour l'honneur de Berthou, qu'il n'avait pas dénoncé sciemment ses compatriotes. Interrogé par les policiers, soupçonné d'avoir contribué à fabriquer la bombe (il était ingénieur chimiste à Brest-Saint-Marc), certaines imprudences verbales de sa part avaient entraîné de nouvelles perquisitions et interpellations.

Emigré à Marseille, G. Berthou, ne rentrera définitivement en Bretagne qu'en 1937.

L'écrivain bretonnant Youenn DREZEN (à gauche) et Fransez DEBAUVAIS, directeur de *Breiz Atao*, devant la «salade de bronze» qu'est devenu le «Monument de la Honte nationale» (Arch. R. Carleon)

BARNEDIGEZH KUZUL-MEUR GWENN HA DU

I. Ao. Gwilherm BERTHOU, apotiker e Gwipavas Bro Leon
Evit beza gwerzet kalz Bretoned da boliserien c'hall
barnet da guitaat Breizh a-benn 3 (Tri) miz, ha chom
pell anezhi hiviziken.

II. Ao Youenn DREZEN, Gwened.

Evit beza kemeret ano «Gwenn ha Du» hep aotre, da sina
eur bilhed skrivet warnan : «Trugarez evit Penn ar Vretonez»
ha lezet gantan war blasenn Roazon, barnet da baea 250
(daou c'hant hanter kant) lur.

III. Ao. Herri KAOUISSIN, 15 rue de Siam, Paris XVI

Evit beza kemeret ano «Gwenn ha Du» hep aotre, da sina
eur bilhad skrivet warnan : «Ar gwir Vretoned a youc'h e lec'h
strakal o daouarn» pad gouel ar «Bleun Brug» e Brest, barnet
da baea 30 (tregont) lur.

Gouzout a raimp ez eo bet paeet pa welimp an arc'hant
gant o anoiou war roll ar profou evit savadur ar Balp.
Dale roet : 3 (tri) miz

Dre urz.

EIL KUZUL MEUR GWENN HA DU

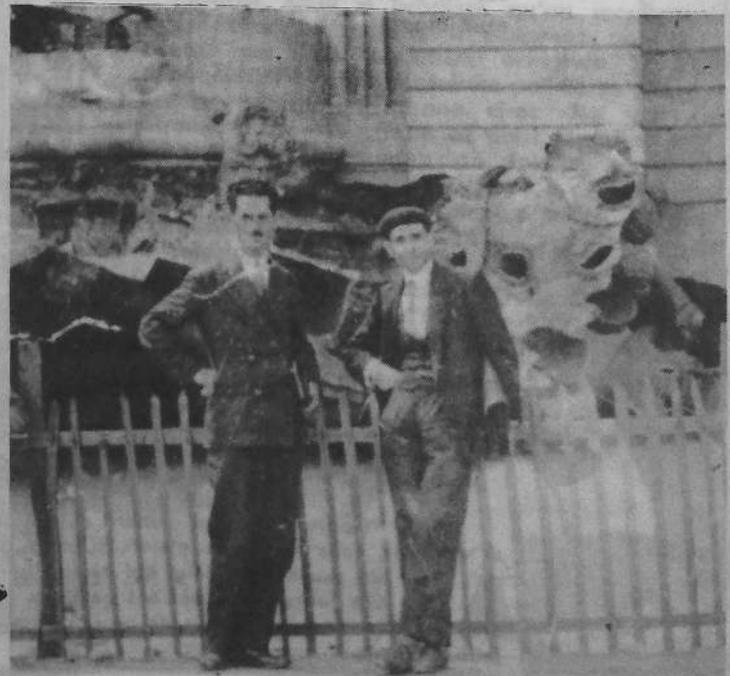
Ar bloavez 1932 o veza bet frouezus meurbet
da Vreiz vroadel KUZUL MEUR GWENN HA DU da
vare ar vloaz nevez a embann :

An AO. Aw. BERTHOU a zo aotreet da zont e Breiz
ha tremen enni, pa garo, eun nebeut deveziou.
Difennet e chom d'ezan avat dont da c'hounit
e vuhez enni betek Gwelout.

An Aotrounez DREZEN ha KAOUISSIN n'o devo ket
da baea o c'hastiz betek gwelout

DRE URZ

Fac-similés des verdicts du Tribunal du Grand-Conseil «Gwenn ha Du».



LA VIERGE ROUGE

La presse française, de Paris, de Lille, de Marseille... envoie ses journalistes les plus astucieux à la recherche «du mystérieux Gwenn ha Du». A défaut d'une conférence de presse des membres de la société secrète, elle rencontre une «Vierge Rouge» !

«Ces histoires qu'on nous a servies de conjurés ténébreux, grattant à de lourdes portes provinciales, selon un code secret, ces ombres glissant le long de couloirs, aux dalles de granit éternellement humides, tiennent moins de l'information que du roman policier.

«Cette vierge celtique d'un mètre quatre-vingt qui donne des interviews aux journalistes sur le coup de deux heures du matin et embrase les cœurs des «Breiz Atao» en éclatant d'un rire provocant de fille sauvage, nous la reconnaissons tout de suite. C'est une nouvelle incarnation des vénéneuses beautés de la Révolution russe qui, au cinéma, chaviraient les consciences des commissaires du peuple en leur montrant leurs jambes américaines et faisaient fusiller les gens en série industrielle pendant qu'on mettait en marche les moteurs des camions pour couvrir le bruit des mitrailleuses».

Tel est le portrait d'une jeune militante bretonne de vingt ans, originaire du Pays du Léon : Fant Rozec, qui en littérature a choisi ce pseudonyme qui est une devise : Meavenn (Je veux). Elle deviendra un point d'attraction pour les journalistes, avides de sensationnel, à chaque fois que Gwenn ha Du se manifeste, ce Gwenn ha Du «qui quitte provisoirement la Bretagne pour se produire sur une scène parisienne».

C'est ce qu'annonce une immense affiche du Club du Faubourg, animé par Léo Poldès, à la première quinzaine de janvier 1933.



La salle est comble : parlementaires, écrivains, journalistes, photographes, cinéastes de Pathé-Nathan... sont venus entendre et voir Debauvais, «l'homme qui fait trembler le gouvernement français» et la «Vierge Rouge de l'autonomisme breton».

Le public manifeste sa sympathie à cette fille racée, captivante et crane, à l'accent étranger, tonique sur l'avant-dernière syllabe, son accent breton qu'elle force à plaisir. Dans le plus grand silence, elle affirme qu'elle n'est pas Française, qu'ici à Paris, elle se trouve en pays étranger. Et souriante, détendue : «Je regrette de n'être pas l'auteur des attentats, lesquels n'ont fait de mal à personne !»

Taldir-Jaffrennou commente ainsi cette séance mémorable du Club du Faubourg : «On ne saurait méconnaître le cran dont elle (Fant Rozec Meavenn) fait preuve à vingt ans et qu'on admirera plus tard, si elle persévère». M. Fransez Debauvais lui a succédé à la tribune et prôné à l'aide d'arguments historiques, l'indépendance de la Bretagne. De nombreux contradicteurs ont fait entendre le point de vue français. Les autonomistes bretons ont trouvé deux défenseurs en MM. Dahlet, député alsacien, et Philippe Lamour, avocat.

La «Vierge Rouge» fera encore sensation lors d'un banquet offert aux rescapés de *Breiz da Zont ! Meavenn* pour la circonstance apparut revêtue d'une toilette aux couleurs du drapeau irlandais : vert, blanc et rouge !

Fant Rozec Meavenn posant devant les restes du Monument. Meavenn propagandiste du réveil féministe breton, se révéla également écrivain bretonnant : Kanou an deiz, Penaos emma ar bed gant an iwerzoneg-lwerzon dishual, skol St Enda - Pa c'houez avel Walarn. Enfin son roman, La Jeune Folle, dont l'action se passait en Irlande, fut porté à l'écran.

(Photo R. Caerleon)

QUE LA FRANCE CESSE D'ADULTÉRER...

Du Père Jean-François Abgrall, 42 ans, missionnaire en Indochine, vicaire général en Annam :

«**Quod Deus conjunxit homo non separet !**». Pas de séparation, si ce n'est en cas d'adultère ! Alors que la France cesse d'adultérer. C'est elle qui deviendrait séparatiste. Notre foi, notre langue, nos traditions... autrement... torr e benn ! Ni zo bepred Bretoned, Bretoned, tud kalet ! Qu'on le montre, nom d'une pipe ! Torr e benn ! Des protestations platoniques comme dans le passé, bêtise... Par ici, quand on est victime d'une injustice, on «namvâ», c'est-à-dire qu'on s'étend par terre et on y reste jusqu'à mourir au besoin. C'est l'arme des faibles contre les forts et ceux-là viennent à bout de ceux-ci !

*Eur Paotr Koz,
Breizhad penn-kil-ha-troad*

UN AVERTISSEMENT SALUTAIRE.

Puisse l'éclat de cette bombe inoffensive retentir aux oreilles de la France comme un avertissement salutaire. Puissent-elles lui faire comprendre qu'il est temps encore d'accomplir les actes qui permettront à la Bretagne et à la France de vivre rapprochées, non dans l'esclavage mais dans cette égalité et ce respect des droits sans laquelle l'amitié n'est qu'un mensonge officiel pour excuser la servitude. Pour ce but, au-dessus

Echos 1932

des calomnies et des ragots, nous continuerons à combattre jusqu'à ce que les aveugles voient et que les sourds entendent.

Breiz Atao (13 août 1932)

L'OPINION D'UN FRANÇAIS

L'acte de destruction commis à Rennes par des autonomistes bretons devrait avoir au moins un heureux effet : en nous fournissant l'occasion de réformer quelques-uns de nos préjugés sur la Bretagne. Il est à craindre malheureusement que le contraire ne se produise, et que cette manifestation éclatante mais brutale ne fasse écrire et dire une fois de plus beaucoup de bêtises. C'est en cela qu'elle serait le plus déplorable. Nous avons de la Bretagne et des Bretons une idée fautive... Avouons que nous sommes fort ignorants des choses et de l'histoire bretonnes, et ne nous étonnons pas que le monument de Rennes ait été dynamité, car bien que sculpté par un Breton, il était considéré par tous les compatriotes de son auteur comme outrageant pour la Bretagne. Il n'a eu que le sort qu'il méritait.

André Billy

«ONT-Y FAIT UN BIAOU COUP 'LA !»

Ce 8 août 1932 le temps était magnifique sur le bourg de Plémet-Ploumael au centre Bretagne. J'avais douze ans et je bavardais avec les voisins devant la maison de tante Joséphine assise sur la margelle du puits. Soudain l'oncle Eugène Leclerc surgit, avec ses moustaches rousses, à la Vercingétorix, tapant sur son journal ouvert, L'Ouest-Eclair et s'esclaffant dans notre patois gallo :

«**Les sacreu maoudit bon diou ! Ont-y fait un biau coup 'là !**»

Je prêtais l'oreille aux bavardages sur l'actualité du jour : A Rennes explosion du Monument de l'Union de la Bretagne à la France. Le docteur qui passait, compagnon de chasse du tonton, lui tapa sur l'épaule en traitant Eugène de «Vieux Chouan». Je m'en mêlai :

- «Tonton Eugène n'est pas un Chouan ! Il ne va pas à la messe !!»

Cet incident remplit mon esprit. Moi, bon élève en région parisienne dans une école de la III^{ème} république. J'en apprenais des choses que je ne connaissais pas dans mes livres... L'Histoire de Bretagne. Ce fut un déclic pour mon esprit critique, plus tard pour mon goût de l'Archive et celui de la contestation.

Anne-Marie PENARZ

(Suite page 14)

Roazon ha Gwened

Pevar c'hant vloaz a zo bet, er bloaz-man, abaoe m'he deus kollet hor Breiz - he frankiz a vro distag a-grenn diouz eur vro all.

Hor Bro n'eo ket gwall vras, gwir eo, met ar Vretoned a oa paotred c'houek ha broioù all a zo c'hoaz, en deiz a hizio, zoken en Europ, ha n'int ket brasoc'h egeti hag a gas o stal o-unan en dro ha ne garfent ket, a briz ebet, staga kar o gouarnamant ouz hini eur c'houarnamant all ha n'eo ket souez, rak koll he frankiz evid eur vro eo gwasas koll a c'hell digouezout ganti, goude koll he Feiz ha koll he Yez.

Daoust da-ze ez eus bet kavet e Breiz eun nebeudig tud hag a gave d'ezo e oa mat kana ha bruda ar c'holl-se hag en em voda a rejont evit kement-se e Gwened d'ar 7 a viz eost diweza.

Eleiz a c'hevier a zo bet lavaret eno : eul leor a vije ret skriva ma vije c'hoant d'o dispenn holl. Eur Breizad kalonek hag helavar, an Aotrou Duparc, eskob Kemper ha Leon, a gredas sevel e vouez, koulskoude da lavaret d'ar Frans ar pez a oa dleet lavaret d'ez i en eun deiz evel an deiz-se, met ar Frans n'edo ket kals e chal da zelaou mouez Breiz, rak e lec'h beza en iliz-veur epad oferenn-bred ar pevare kantved an A. Herriot a gavas gwelloc'h chom da vragal e lec'h all...

Evit dihuna an dud da vont da c'houeliou Gwened, Bretoned all, e Roazon, o devoa, en deiz-se, eun eur a-raok sav-heol, bruzunet, e mil damm, gand eun tenn-min, eun daolenn hag a verke, en eun doare dismegans evit Breiz, hor Bro oc'h en em staga ouz ar Frans.

D'ar Vretoned-se, ha ne glaskent, pa vezo lavaret ar wirionez, laza na glaza den ebet, met hepken dispenn ar pez a oa eur gaou anat da gement hini a anavez Istor

Breiz, eo bet roet gand ar c'hazetennou gall al leshaniou heugusa a oufed kaout, e galleg : « *des vandales... des malfaiteurs... des hurlubertus... des écervelés !* » ha n'eus nemed ar maro, war a lavar darn, - war leur-gêr Roazon, da gredi eo, - hag a c'hellfe kastiza, evel m'eo dleet, eun hevelep torfed !

Me oar 'vat eo gwelloc'h atao mont d'an dud dre gaer eget dre heg, met, pa vezer bet aet dre gaer, epad bloaveziou ha bloaveziou ha pa ne vezer ket bet selaouet e teuer da skuiza hag eun den skuiz a zo da ziuoull outan !

Ma ro ar skrivagnerien c'hall leshaniou divalo d'ar Vretoned a glask difenn enor o bro, pe seurt leshaniou a roimp-ni d'ar re o deus rannet hor Breiz e pemp pastell ha lammet diwarni betek he hano ? Pe seurt leshaniou a roimp-ni d'ar re o deus laeret digant hon ilizou hag hon Anaon, o madou, d'ar re a glask moug ar Feiz e kalonou ar Vretoned hag ar brezoneg e genou o bugale vihan ?

Tenzoriou int, ar re-se, ar brezoneg hag ar feiz, hag o deus eun tamm mat muioc'h a dalvoudegezh : ha n'heller ket he lakat zoken kenver ha kenver gant talvoudegezh ar bern mein, plastr hag arem a zo bet distaget diouz moger ti-kêr Roazon, ha flastret dindan an treid evel eur velc'houedenn !

(Feiz ha Breiz, Gwengolo 1932)

DU COUSU-MAIN !

La population rennaise rend un hommage spontané à l'« artiste » qui a délicatement enlevé le monument de sa niche : « Pour du cousu-main, c'est du cousu-main. C'est du travail d'avant guerre ! »

UNE PRISE DE CONSCIENCE DU PROBLEME BRETON

Je n'étais pas à l'époque, le militant breton que je suis devenu : j'étais le jeune secrétaire de l'Association des Bretons de Compiègne où j'accomplissais en 1932 mon service militaire. Bénéficiant en septembre d'une permission, je me rendis en Bretagne. Ayant deux heures de battement à la gare de Rennes, en pleine nuit, je me rendis place de la Mairie pour visiter les lieux : les débris du Monument avaient été enlevés. Il ne subsistait plus que la niche vide ! Je m'intéressais bien entendu déjà à la Question bretonne, et la destruction du Monument de l'Union m'incita encore plus à approfondir l'Histoire de Bretagne. L'explosion avait provoqué une grande émotion et les journaux étaient pleins, pendant plusieurs semaines d'articles et de reportages sur la Bretagne, et la société secrète **Gwenn ha Du** : on n'a jamais écrit en même temps autant de bonnes choses et de bêtises qu'à cette époque là !... Quoi qu'il en soit, je pense que la destruction du Monument a amené chez beaucoup, une prise de conscience du problème breton.

Yann FOUERE

NDLR. - Yann Fouéré devint dans les années suivantes président-fondateur des Etudiants Bretons de Paris et d'Ar Brezoneg er Skol (campagne auprès des municipalités pour l'enseignement officiel du breton). Fondateur en 1941 du quotidien **La Bretagne** et directeur politique de **La Dépêche de Brest** ; vice-président de l'Union Régionaliste Bretonne ; secrétaire général du **Comité Consultatif de Bretagne** ; promoteur du **MOB**, directeur de **L'Avenir de la Bretagne**, enfin éminent conférencier et écrivain.

Ces pages réalisées sur les événements bretons de 1932 : Copyright by H. Caouisin - Ronan Caerleon.

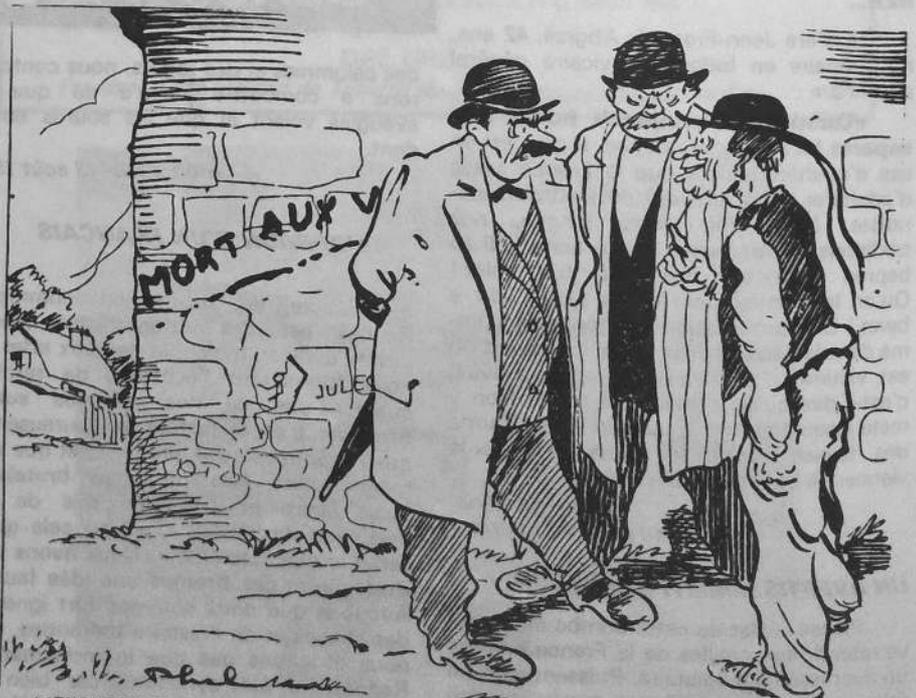
Etre Ingrandes ha Champtoce

D'an 20 a viz du ez eus bet graet, ez-vihan, en Naoned, ar pez a oa bet graet ez-vras, d'ar 7 a viz eost e Gwened. Evit digeri goueliou an Naoned daou denn-min all, da 5 eur diouz ar beure, a ziframmas, eus o flas, railhou daou hent-houarn, etre Ingrandes ha Champtoce, da lavarout eo harp ouz harzou Breiz, diou eur bennak hepken araok ma tlee tremen, dre eno, an A. Herriot, ar mestr-ministr a oa deuet adarre da ren goueliou lorc'hus an Unvaniez. Den ebet n'eo bet glazet ; tra pep tra a oa graet evit ma ne vije glazet den ebet ; n'eo ket glaza tud eo a glasked nag e Ingrandes hag e Roazon, met hepken diskouez da C'houarnamant Frans n'eo ket deuet an holl eurusted e Breiz, warlerc'h an Unvaniez hag e c'hellfed e lec'h ober brezel e pep doare, da ene hor Bro, e harpa hag e zifenn.

Daoust ha kompren a ray en taolman ?

Bec'h am eus c'hoaz ouz her c'hredi rak poud eo, e spered !

Yann Vari Perrot
(Feiz ha Breiz, kerzu 1932)



L'ENQUETE EN BRETAGNE

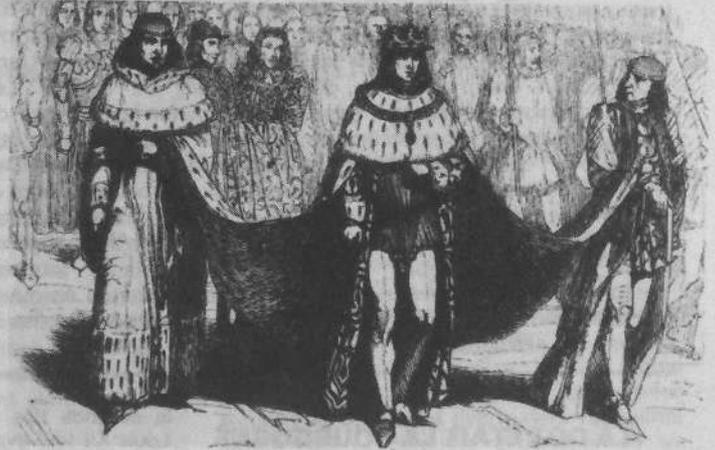
— Qui a écrit cela ?...
— Ça pourrait bien être le « Gwenn-ha-Du » !...

Extrait du « Petit Journal » Août 1932 (arch. R. Caerleon)

L'ADMINISTRATION DE L'ETAT BRETON AVANT 1532

Cet article nous propose une vue d'ensemble de l'administration bretonne avant 1532. Les différences de forme et de fond entre les administrations bretonne et françaises sont remarquables : alors que l'administration française s'alourdisait et augmentait le pouvoir personnel du roi, l'administration bretonne semblait s'orienter vers une plus grande démocratisation (toutes proportions gardées) et se mettre au service plutôt de la nation et du peuple bretons que de la personne du duc. La fin de l'indépendance ne permit pas à ce système original de se développer pleinement.

Entrée solennelle du Duc de Bretagne, aux Etats réunis à Vannes.



Bien que constituant une monarchie héréditaire, la Bretagne vivait sous un régime parlementaire et démocratique : le peuple breton avait une participation directe au Gouvernement, et non seulement il pouvait faire entendre sa voix à tout moment, mais encore le Pouvoir souverain ne pouvait aller contre sa volonté. C'était un régime tout à fait remarquable, le plus avancé qui ait existé dans la voie démocratique avant les temps modernes.

Le mécanisme gouvernementale de l'Etat breton se composait, en dehors de la personne du Duc, souverain légal, de trois rouages : le premier était constitué par les Grands Officiers dont le rôle collectif était analogue à celui d'un Conseil des Ministres ; le second était le Grand et Privé Conseil ; le troisième les Etats.

I - **LES GRANDS OFFICIERS** qui formaient le Conseil des Ministres de Bretagne était au nombre de trois : le Trésorier Général, le Chancelier et le Président de Bretagne.

Le Trésorier Général remplissait comme son nom l'indique, le rôle de Ministre des Finances ; mais à son titre était attachée une particularité : il était le premier des Grands Officiers, et pour ainsi dire le Président du Conseil des Ministres, car dans l'Etat Breton les questions financières et économiques dominaient toutes les autres.

LE CHANCELIER, à la fois Ministre de l'Intérieur et Garde des Sceaux, avait dans ses attributions l'administration intérieure. Il n'était pas seulement défenseur des droits de la Couronne, mais aussi défenseur des droits de la Nation et en cette dernière qualité il devait s'assurer que les actes des Ducs ne pouvaient porter dommage à la Nation.

LE PRESIDENT DE LA BRETAGNE était un Ministre de la Justice, à la fois magistrat et représentant du peuple. Le Duc qui choisissait librement le Trésorier Général et le Chancelier, ne pouvait pas désigner à son gré le Président de Bretagne. Celui-ci était un élu du peuple puisque sa charge devait être remplie obligatoirement par le Président de la Commission Judiciaire des Etats. Cet Officier était désigné pour un an, mais il était rééligible.

Ce qu'il faut retenir de la composition de ce Conseil, c'est que le Chef de l'Etat Breton ne pouvait pas, comme il était de règle en France, se livrer à une administration personnelle arbitraire, à une administration de plaisir, pour employer la formule diplomatique française. Tous ses actes étaient contrôlés et contresignés, et le maximum de garanties était accordé en conséquence aux intérêts nationaux.

II - **LE GRAND ET PRIVE CONSEIL** était une sorte de Conseil d'Etat non pas pris au sens de tribunal administratif, mais de Corps Consultatif. Le nombre de ses membres était illimité. En faisaient partie : les Grands Officiers, les Princes du sang, les Evêques, le Maréchal et l'Amyral de Bretagne, les Sénéchaux, des notables, des personnes connues par leurs travaux et leur science, et aussi des étrangers capables d'apporter des conseils utiles à l'administration de la Nation. Il faut enregistrer comme une chose très remarquable cette participation des sommités étrangères au Conseil : les Ducs préoccupés avant tout de la bonne marche des affaires, avaient un intérêt considérable à obtenir les avis de personnages au courant de la situation étrangère. Toutefois certains étrangers eurent un rôle trop grand et jouèrent un rôle néfaste dans la politique bretonne de la fin du XVème siècle. A ce titre, le Conseil des Ducs eut gagné à rester national.

III - **LES ETATS** étaient un Parlement au sens moderne du mot. (Ne pas confondre avec le Parlement de Bretagne qui était une cour souveraine de Justice). Les Etats formaient une assemblée souveraine, délibérante et en partie élective, composée de membres des trois ordres de la Nation. Les députés du Clergé étaient désignés à l'élection, à l'exception des neuf évêques. Ceux du Tiers étaient tous élus ; seuls les représentants de la Noblesse siégeaient aux Etats en raison de la possession de certains fiefs : c'étaient en réalité la terre qui était représentée par ses possesseurs.

La compétence des Etats s'étendait à toutes les affaires de la Nation y compris le vote des impôts. Non seulement ils avaient un droit de regard sur tout, mais encore le Duc ne pouvait agir contre leurs délibérations. Et pour bien marquer leur droit souverain de décision, les Etats remettaient au Duc à la fin de chacune de leurs sessions, un cahier exprimant leurs volontés et, s'il était besoin, leurs injonctions au sujet de l'administration générale de la Nation. Jusqu'à la fin du XVe siècle, les Etats avaient même le droit de se transformer en Cour de justice pour évoquer devant eux les causes intéressant la Nation.

ADMINISTRATION INTERIEURE. Pour faciliter l'administration intérieure, la Bretagne était divisée en circonscriptions appelées sénéchaussées. Ces circonscriptions avaient été délimitées avec un soin scrupuleux de manière à respecter les intérêts économiques, moraux et linguistiques des populations. Les sénéchaussées étaient composées de paroisses, véritables cellules vitales de la Nation. Les paroisses avaient une solidarité morale et de plus une solidarité économique effective, car les impôts n'étaient pas établis par le pouvoir central au nom de citoyens en particulier, mais au nom des paroisses, et les administrateurs de celles-ci en faisaient la répartition suivant les ressources de chacun.

Les paroisses étaient administrées par une assemblée élective portant le nom de *Général*. La capacité de cette assemblée était absolue, et toutes ses délibérations avaient force exécutoire. Les paroisses firent preuve d'un sens administratif remarquable ; connaissant leur responsabilité, elles se firent un point d'honneur de gérer les affaires publiques avec un sens qu'il est difficile de rencontrer ailleurs ; un historien français, Antoine Dupuy, ancien Doyen de la Faculté des Lettres de Rennes, a pu écrire qu'elles « étaient administrées avec une rare intelligence et que leur situation financière était magnifique ».

Les sénéchaux étaient nommés par le Duc et choisis parmi les personnages les plus compétents et les plus habiles de la Nation : il en est dont la renommée dépassa les frontières bretonnes et qui furent appelés à remplir des missions diplomatiques délicates à l'étranger. Ces habiles administrateurs plaçaient au premier rang de leurs préoccupations le bien de leur administrés, et quand ils allaient siéger aux sessions du Grand Conseil ils ne manquaient pas de mettre le Duc au courant de la situation de leurs circonscriptions.

L'administration ducale était simplifiée à l'extrême : Jean V était un adversaire de la paperasserie qu'il déclarait *inutile et ennuyeuse*. Ce qui comptait c'étaient les actes. Lorsqu'une affaire réclamait des éclaircissements le Gouvernement envoyait sur place un Officier avec mission d'enquêter « pour le bien présent et à venir de nos sujets ».

16. Le Gouvernement breton estimait que le rôle de l'Etat devait être celui d'un gardien et d'un régulateur des intérêts nationaux, et non celui d'un entrepreneur. Il dirigeait les efforts privés, les coordonnant au besoin, les favorisait toujours. Il estimait que même dans une petite Nation comme l'était la Bretagne, l'Etat ne devait pas imposer toujours et partout des directives : les intérêts locaux pouvaient en effet avoir des besoins spéciaux qu'il eût été contraire au bien général de brider par une législation uniforme. Cette manière de comprendre les intérêts de la Nation eut une répercussion énorme sur le développement de celle-ci : Les levées d'impôts ne venaient que pour compléter les revenus du domaine public, et elles étaient entourées de garanties telles que tout citoyen était assuré de la plus impartiale justice fiscale. Des recommandations expresses étaient adressées aux collecteurs et répartiteurs pour qu'ils agissent en tenant compte de la situation de chacun et Jean V ne voulait pas qu'un citoyen fut obligé de grever son avoir pour acquitter ses impôts ; il intervint personnellement en faveur de marins et de laboureurs éprouvés par des calamités pour les faire décharger des taxes auxquelles ils avaient été assujettis.

LA DOT ETAIT LA BOURGOGNE ET NON LA BRETAGNE I

Dans l'article de Marie Kerhuel, sur le *Traité d'Union, une erreur de transmission s'est glissée dans la copie : 3ème colonne, fin 3ème paragraphe :*

«L'empereur s'était laissé ravir son épouse et renvoyer sa fille, fiancée à Charles VIII, dépouillée de sa dot, la **«Bretagne»**. C'est de la **BOURGOGNE** qu'il s'agit, bien entendu !

Notre collaboratrice profite de ce rectificatif pour apporter quelques précisions complémentaires intéressantes :

«L'empereur s'était laissé ravir son épouse et renvoyer sa fille, fiancée à Charles VIII, dépouillée de sa dot, la **Bretagne»** - c'est de la BOURGOGNE qu'il s'agit !

Maximilien était veuf en premières noces de MARIE de BOURGOGNE, fille de CHARLES LE TEMERAIRE, dont Louis XI occupait militairement l'héritage. Pour régulariser la situation, il avait été convenu que Marguerite, fille de Maximilien et petite-fille par sa mère de Charles Le Téméraire, épouserait Charles VIII, lui donnant ainsi le droit de conserver ce que son père avait pris... Elle fut envoyée tout enfant à la cour de France pour y être élevée en attendant l'âge nubile.

Mais, sur les entrefaites, le Duc de Bretagne étant mort en laissant deux filles, Anne de Beaujeu, régente pour son frère Charles VIII, jugea plus avantageux de lui faire épouser Anne de Bretagne... **tout en conservant les territoires enlevés à Charles Le Téméraire** ! Marguerite fut donc renvoyée à son père, complètement dépouillée de sa dot. Maximilien, occupé à combattre contre les Tchèques, encaissa le double affront.

Cette façon d'agir était coutumée chez les Capétiens. François 1er, indument qualifié de «Roi-chevalier», dépouilla sa belle-sœur Renée,

la seconde fille d'Anne de Bretagne et de Louis XII (qui avait cinq ans à la mort de son père) de sa part de l'héritage paternel : la moitié des biens de la Maison d'Orléans (qui n'était pas pauvre !) et du côté maternel - la Bretagne revenant à l'aînée, Claude - des seigneuries, dots de duchesses, que les ducs de Bretagne possédaient en France, dont la plus connue était le Comté de Montfort l'Amaury, près de Paris et le Comté de Richemont en Angleterre. Elle fut mariée au Comte de Ferrare, avec une dot en argent et ne fut jamais autorisée à prendre connaissance du testament de son père !...

Lire aussi dans la note p. 1 «Extrait du contrat de mariage d'Anne et de Charles VIII» (et non pas Louis XII).

L'INTERET SUSCITE POUR LE «MARIAGE ROMAIN» D'ANNE DE BRETAGNE

* **Dalc'homp sonj** titre opportunément la couverture de son premier numéro d'une date mémorable : 1532. S'agissant de rassembler tous les éléments qui allaient conduire au dénouement, Mademoiselle Kerhuel aborde inévitablement ce qu'il est convenu d'appeler «le mariage romain» d'Anne de Bretagne.

Sur ce plan, l'auteur n'a-t-elle pas été un peu trop sévère à l'égard de Maximilien d'Autriche, lorsqu'elle écrit :

«...L'alliance autrichienne s'était révélée une leurre...» ?

Certes, nous trouvons dans **Dalc'homp sonj** un extrait de lettre écrite par Anne exprimant son amertume, mais la toute jeune fille de François II avait son caractère... N'oublions pas que les prétendants à la main d'Anne n'avaient de chance de succès qu'avec l'agrément de son Conseil en tutelle, et que celui-ci ne retint la demande de Maximilien d'Autriche qu'en échange des sympathies qu'il

Après le traité de 1532, la Bretagne conserva momentanément cette remarquable administration. Mais bientôt les exigences financières de la France furent plus fortes que les engagements pris. La multiplication de fonctionnaires français, l'aggravation des charges fiscales et surtout le changement absolu d'esprit qui présidait à l'administration, annihilèrent le bel édifice administratif créé sous le régime de l'Indépendance : la Bretagne commença à rétrograder avec l'administration de plaisir de Louis XIV, ayant perdu la souplesse et l'opportunité qui lui avaient permis d'arriver à un développement complet et rapide.

H. Guilgars

H. Guilgars, militant breton des années 20 et 30, était maire de Piriac-sur-Mer (Pays Nantais), écrivain et auteur dramatique : **A cœur battant, La Chaîne du Foyer, Quiqu'engroigne - Théâtre : La Sirène, Au Mystérieux Jardin de Joie, Le Naufragé et surtout Le Glaive Sacré, drame historique sur l'épopée de Nominœ.**



L'empereur Maximilien
(Bois gravé de Jeanne Malivel)

avait déjà manifesté à l'égard de la Bretagne. Car il s'agissait bien de l'avenir de la Bretagne, le bonheur d'Anne n'entrant pas en ligne de compte ! «... Le 22 juillet 1489, Maximilien obtint de la France au traité de Francfort que toute la Bretagne soit débarrassée des troupes du roi, à part quatre places de l'est, et à condition que les troupes anglaises soient congédiées elles-mêmes...» (Histoire de la Bretagne de A. Dupouy, Ed. Boivin et Cie Paris 1941) Ce traité rendait pratiquement la liberté à la Bretagne après une période de grandes souffrances. Souvenons-nous de Saint Aubin du Cormier, nous n'en étions pas si éloignés !

L'Union à l'Autriche sauvait la Bretagne ; il suffit de lire le contrat de mariage pour en être persuadé.

Certes, le Traité de Francfort fut violé par la France, et avec l'aide de Bretons traîtres à leur patrie et qui en furent largement payés par l'or d'Anne de Beaujeu, mais malgré ses protestations, Maximilien d'Autriche ne put changer le cours des événements. L'éloignement interdisait toute action militaire.

Gervais Gautier Saint-Brieuc

LIVRES HISTORIQUES Saint Coulomb des origines à nos jours

Connaissez-vous l'histoire de ce beau pays ?

Savez-vous que le rocher du Guesclin est le berceau de la famille du connétable Bertrand du Guesclin, à laquelle l'îlot donna son nom ?

Savez-vous que René de Châteaubriand descend de Tiphaine du Guesclin et des Châteaubriand qui ont possédé le Plessis-Bertrand pendant deux siècles ?

Connaissez-vous l'histoire de cette puissante forteresse du Plessis-Bertrand ?

Que savez-vous du martyr de Guillaume Cœur ?... du drame de la Fosse-Hingant ?... de la Période Révolutionnaire dans la commune ? des «malouinières» ?... de la Campagne et des Cultures d'Antan et d'aujourd'hui ?... des Ecoles ?... des Coutumes ?... etc. etc. Vous apprendrez tout cela et bien d'autres choses en lisant SAINT-COULOMB.

160 pages. Prix : 50 F. (En vente à la mairie de St-Coulomb (35) au Foyer Logement de Cancale : Abbé J. Auffret CCP 498.09.M. Rennes.)

La conspiration bretonne de 1791

L'Histoire de l'origine de la Chouannerie racontée avec clarté par Yves du Meinga - Préface de Herry Caouissin. Nombreuses illustrations. 130 pages.

De cette ouvrage il existe aussi une édition en langue bretonne **BREURIEZH BREIZH 1791**, qui obtint le premier prix du Comité international pour la défense de la langue bretonne. (Editions du Thabor. 10. rue du Noyer, Z.I. Sud-Est, Rennes).

OLIVIER DE CLISSON, connétable de France ou chef de parti breton, par Yvonig Gicquel, (Ed. Picollec) : Un livre extrêmement intéressant sur un personnage contesté et contestable de l'Histoire de Bretagne, la partie «économique» est remarquable, et l'œuvre d'un spécialiste.

LE MYTHE DE L'HEXAGONE, par Olier Mordrel (Ed. Picollec) : Olier Mordrel démontre tous les mécanismes et trucages utilisés par l'Etat pour imposer aux «provinces» périphériques une certaine vision de la France. En ces temps de «régionalisation», un livre utile.

- Pour de plus grandes précisions sur le Traité de 1532.

1532 - LE GRAND TRAITE FRANCO-BRETON, par Michel de Mauny (chez l'auteur, 35580 Laillé)

Guy Eder de la Fontenelle 17

BRIGAND ou HEROS

de l'indépendance Bretonne



La Fontenelle «le brigand le plus cruel, le plus famélique à avoir jamais dévasté la Bretagne par le fer et par le feu». Cette terrifiante accusation écrite par le chanoine Moreau, inféodé au pouvoir royal, reprise par Rieux Sourdeac, gouverneur de Brest au XVIème siècle - qui ne parvient jamais à remporter sur lui une victoire militaire, - prouve que l'histoire se prostitue souvent au pouvoir vainqueur.

Dans ces imputations tout est fiction ou presque. Pour découvrir la véritable image de La Fontenelle, il a fallu attendre le XIXème siècle : des documents, entre autres les papiers de Simancas rapportés d'Espagne par Joseph Bonaparte qui y fut roi pendant cinq ans, confrontés aux archives départementales, permettent de rétablir la vérité. Tel qu'il ressort de ces recherches, Guy Eder, baron de La Fontenelle, retrouve sa place légitime au sein de l'une des plus grandes familles de Bretagne, celle des Beaumanoir. Qui était donc le brigand La Fontenelle ? Non ! Pas un ange. A l'instar de tous les chefs de cette tragique époque des guerres de religion : défenseurs du catholicisme fanatique comme les Ligueurs, du protestantisme, ou du clan des Royaux, il a dirigé des combats sanglants, avalisé des exécutions sommaires, permis l'anéantissement de villages. Pour conquérir son royaume, il est vrai que le «bon roi» Henri IV lui-même ne regarda pas au choix des moyens.

La Fontenelle, surnommé *Ar Bleiz* (le loup), rêvait avant tout de restituer à la Bretagne sa pleine indépendance.

TROIS FORCES EN PRESENCE

La Saint-Barthélémy dirigée contre les Protestants, avait ouvert la voie à tous les excès. «Sur le sol rouge et détrempé d'une des plus larges saignées qu'ait faite le fanatisme religieux», vont pendant près de trente ans, se déchaîner les violences. Trois forces étaient en présence en 1582 : le pouvoir royal en la personne de Henri III, les Huguenots et la Ligue.

La Bretagne était alors gouvernée par Philippe de Lorraine, duc de Mercœur, beau frère du roi, époux de Marie de Luxembourg, fille du duc de Penthièvre, ancien gouverneur.

Mais qu'était-ce que la Ligue ? Bien des versions la représente. Pour les Guise, la

Ligue était le moyen d'accéder au trône de France sous couleur de défendre le catholicisme intégral. Pour la Bretagne : le retour au passé, à l'indépendance complète.

Jusqu'en 1588, Mercœur eut une attitude obéissante au pouvoir royal. Le double meurtre ordonné par le roi : celui du duc de Guise et de son frère le cardinal, le firent se rebeller frénétiquement. Les guerres de religion s'étendirent alors à toute la Bretagne.

Des troubles éclatent à Rennes, où le sénéchal Bertrand d'Argentré regroupe ceux que l'assassinat des Guise a rendus hostiles à Henri III. Ses partisans s'opposent au Parlement, fidèle au roi, qui rassemble de nombreux adeptes. Les ligueurs s'attaquent aux Huguenots et aux Royaux. Par delà les convictions religieuses ce sont les atrocités, le pillage. Alors qu'attaques et représailles se succèdent dans les deux camps, le Parlement de Rennes décrète le duc de Mercœur hors la loi ; Nantes le soutient et l'acclame.

Quant à celui que la légende connaît sous le nom de brigand La Fontenelle, il est alors élève au réputé collège de Boncourt où s'illustra Ronsard. Né au château de Beaumanoir-Eder en la paroisse de Quintin, dans son sang bouillonne l'ardeur de son illustre ancêtre du Combat des Trente. Il rêve de chevauchées dans les landes. L'envie pénétrante de s'illustrer pour la cause de Mercœur dans l'espoir d'une reconquête du Duché le tient au cœur.

L'assassinat du roi Henri III par le moine Jacques Clément est pour lui une raison que ses maîtres ne peuvent réfuter. Le roi est mort ! Vive le roi ! Mais pas un roi Huguenot tel que Henri de Navarre, successeur désigné. Jamais !

Alors Guy Eder reprend le chemin de son pays natal, adoptant le nom de l'une des terres nobles de sa famille : La Fontenelle, dominant la baie de Saint-Brieuc.

Quelques semaines plus tard à Vannes, Guy est mis en présence d'une troupe de Ligueurs cherchant un chef. Il se déclare apte à commander ces combattants volontaires. Pour cela il faut des armes, de l'argent. Bien ! Il en prendra où il en trouvera. Les hommes auront pour solde un part du butin.

Le jeune chef lance sa petite armée grossie des domestiques de son frère Amaury et de jeunes aventuriers récupérés autour des nombreuses propriétés de sa famille, à Quintin, Corlay, autour de Saint-Brieuc et même de Nantes.

SUS I SOLDATS DE L'UNION I

Son assurance, sa belle mine, sa confiance en son étoile, lui valent tous les suffrages. Sa troupe s'attaque avec ardeur aux adversaires royaux ou protestants ; à ceux des villages qui se veulent fidèles aux Royaux. Dans la campagne retentit son cri de guerre : «*Sus ! Sus ! Soldats de l'Union !*... auquel il ajoute : «*Mercœur !*...» Rapidement il impose à ses reîtres une ferme discipline, avant et pendant le combat. Après... ma fois ! l'hallali, jusqu'à ce que le son strident de la corne qu'il em bouche, regroupe autour de lui ses démons de l'enfer. Certes, il tolère qu'ils aillent à la «picorée», à la maraude. Comment diable les nourrirait-il autrement ? Mais avant tout on doit lui obéir, et en cela il fait preuve d'une extraordinaire habileté.

Les combats que livre l'intrépide adolescent ne manquent pas d'intriguer Mercœur pour lequel il combat. Les deux hommes ne vont pas tarder à se rencontrer. Informé que les Etats de la Ligue doivent se tenir à Vannes, La Fontenelle s'y présente seul. Là, il entend les délégués de Paimpol, de Landerneau, de Saint-Pol-de-Léon, de Châteauneuf-du-Faou, se plaindre des actions d'un certain La Fontenelle, dont les hommes massacrent et violent.



Marie de Luxembourg, descendante de la célèbre Jeanne de Penthièvre, épouse de Charles de Blois, rêve avec son mari Philippe de Lorraine, duc de Mercœur, à la restauration du Duché de Bretagne.



MERCŒUR

Gouverneur de la Bretagne sous la Ligue.

- «Comment ! s'exclame Mercœur, ce chef vaillant qui taille en pièce les Royaux pour la Ligue, serait en outre un tigre assoiffé de sang ? Voilà qui m'étonne».

Alors, de la foule des assistants se détache un gentilhomme de haute stature. Sortant son épée, il la dépose au pied du duc et s'écrie :

- Monseigneur, vous avez devant vous Guy Eder, baron de La Fontenelle.

- Toi ! Mais quel âge as-tu ?

- Dix-huit ans, Monseigneur.

- Et ces méfaits dont on t'accuse ?

- Seigneur, mon ambition est de voir triompher la cause de la Ligue. Pour nourrir mes hommes, j'accepte qu'ils se servent eux-mêmes sur le terrain de nos ennemis.

Je lutte contre les violences gratuites. Un de mes soldats a tué un prêtre, j'ai fait enterrer le prêtre et pendre le soldat. Que puis-je faire d'autre ?

Le duc, surpris de tant d'assurance se donne un temps de réflexion et fait conduire Guy jusqu'aux souterrains du château. Quelques heures plus tard, coup de théâtre... dans la salle d'honneur :

- Baron de La Fontenelle, s'exclame Mercœur, je vous rends votre épée. Etes-vous prêt à m'accompagner pour la délivrance de Craon assiégée par les Royaux et les Anglais ?

Enivré d'orgueil à la pensée de combattre aux côtés du duc de Mercœur, La Fontenelle réunit ses lieutenants et quinze cents hommes bien armés. Il veut éblouir les autres seigneurs de la Ligue, les de Goulaine, de Carné, de Boisdauphin, le marquis de Belle-Isle. Son panache de flamme se détache dans la troupe qui, le 27 avril 1592 quitte Vannes pour courir sus aux Saizon. Le 21 mai, les combattants de la Ligue signalent leur approche aux assiégés en tirant quatre coups de canon. Puis ils aspergent les Anglais de boulets de coulevrine. Ils sont appuyés des bataillons espagnols de Don Juan del Aguila cantonnés à Blavet (Port-Louis) et Auray. Etre pris en sandwich... pour des Anglais, c'est un comble. Ils ripostent assez faiblement et le 23 au matin lèvent le siège.

Mais les Ligueurs n'entendent pas s'être déplacés pour rien. Au cri de «Mercœur !» ils s'élancent à la poursuite de l'ennemi et le combat s'engage. La Fontenelle cherche les chefs et ne compte pas ses victoires en combats singuliers. La cavalerie taille en pièces les fuyards. C'est la déroute des Royaux.

Fidèle à la Ligue, Craon est délivrée.

En reconnaissance de ses services, Mercœur accorde à La Fontenelle la seigneurie de Coätrec, un joyau du Trégor perché comme un nid d'aigle au-dessus du Léguer tout pailleté d'argent. Mais le superbe château d'où Guy s'envole pour ses expéditions est repris en son absence par les troupes de Sourdeac. Il pense alors s'installer à Carhaix, ville fidèle, occupée par un autre Ligueur, La Magnanne, davantage porté à piller et paillarder qu'à reconquérir l'indépendance. La Fontenelle fera de Carhaix sa place forte, alors que La Magnanne bivouaquera vers Châteauneuf-du-Faou et Quimper. L'occupation de Carhaix, amicale et contrôlée, durera quelques mois.

Un jour de mai 1593 il décide de changer son quartier général et de s'installer dans la seigneurie du Granec-Pratmaria, devant les Royaux qui convoitaient la position. De ce lieu il dirigera de nombreuses actions contre ses adversaires et les campagnes qu'ils occupent.

LA PLUS CHOYÉE DES CHATELAINES

Au Granec, La Fontenelle apprend qu'un chef brigand des Royaux, le manchot du Liscoët, a traitreusement pillé le château de Mézarnou en Plouneventer, qui appartient à son parent Vincent de Percevaux. C'était dans ce somptueux château qu'il rencontre Marie, celle qui sera l'amour de sa vie. Marie Le Chevoir, née d'un premier mariage de Renée de Coëtlogon, l'épouse de Percevaux, a seulement douze ans mais en paraît seize. Ses longs cheveux ambrés et son sourire d'ange communièrent avec la tendresse de ses yeux sombres. Guy voit tout de suite en cette beauté nimbée d'un voile iridescent qu'elle est la divinité dont il rêvait.



Marie Le Chevoir avait douze ans... Elle en paraissait seize...

Que se passa-t-il ce soir-là au château de Mézarnou ? Les détracteurs de La Fontenelle ne manqueront pas d'écrire qu'il a enlevé une enfant. A la vérité Marie,

consentante, deviendra la plus respectée, la plus heureuse et la plus choyée des châtelaines.

Au mois de juin 1595, le baron Guy Eder de La Fontenelle organise une téméraire expédition qui le rend maître de Douarnenez. En cette ville, il décide de s'installer dans l'île Tristan où il va édifier le fort qui fera son imprenable domaine. Les pierres des maisons détruites sont transportées pour servir à la construction. Et c'est ainsi qu'il fortifie son île, l'île Guyon, l'île de Guy autrement dit, une île pouvant tenir tête aux troupes royales ou à la flotte anglaise, une île qui sera le départ d'expéditions lointaines et qui sait, peut-être, la piste d'envol de la libération du Duché.

Sourdeac, le gouverneur de Brest, fulmine et met à prix d'or la tête de La Fontenelle. Ses propositions intéressent Bertrand du Granec, un jeune chef royaliste qui rassemble trois mille paysans dans le courant du mois de juillet 1595 et les incite à donner l'assaut à l'île à la faveur de la marée basse. Tout est prêt pour l'attaque et les hommes sont rassemblés autour de Saint-Germain et de Plogastel, attendant l'heure propice.

La Fontenelle, informé du projet, décide d'aller surprendre les assaillants sur leur terrain. Il masse le gros de la garnison dans la lande qui entoure le rassemblement et lance un petit détachement à cheval. Granec tombe dans le piège : alors que sa troupe poursuit les Ligueurs, surgissent des ajoncs 400 cavaliers, bardés de fer. Arquebuses et mousquets crachent la mort. Les lourdes épées tranchent dans la chair vive. La Fontenelle et Bertrand du Granec sont face à face et s'affrontent dans un duel qui révèle l'incomparable maîtrise de Guy. Le chef royaliste est fait prisonnier. Dans la campagne c'est un impitoyable carnage des malheureux paysans. On a parlé de 500, 800, peut-être 1 500 morts, qui resteront plusieurs jours sous le chaud soleil de juillet, sans sépulture.

Quant à Granec, sa parenté avec le seigneur de Pratmaria lui vaudra la vie sauve. Alors qu'il refuse de se soumettre à la Ligue, Guy le libérera généreusement, sans rançon.

EN CAGE !

Bien malheureuse Bretagne ! Les fléaux de la guerre de religion exterminent les paysans. Royaux, Ligueurs et Huguenots ravagent les misérables logis, tuent, violent à qui mieux mieux. Des épidémies sévissent. A Quimper un mal foudroyant décime la population.

Deux gouverneurs s'opposent : Mercœur pour la Ligue et d'Espinay de Saint-Luc pour Henri IV. Le premier s'appuie sur l'Espagne dont le roi Philippe II est un catholique fanatique. Quand au second, ancien «mignon» de Henri III, il est tout dévoué au roi de la poule au pot... et de toutes les autres.

Dans ce contexte, Guy reste fidèle à Mercœur et à ses idées d'indépendance de la Bretagne.

La Fontenelle a confié Marie Le Chevoir, sa fiancée, au père Jérôme, son ancien précepteur. Quand elle aura treize ans, il l'épousera dans les formes légales. En attendant elle vit à l'île Guyon, coulant des jours de rêve entre la lecture des poètes de la Pléiade et celle de Montaigne. En vers délicats elle avoue l'émoi que lui inspire la présence de son seigneur et l'angoisse dont son cœur bat en son absence.

Cette angoisse, elle va la ressentir bientôt cruellement. Guy dont l'objectif est de prendre Quimper, tombe dans une embuscade tendue par le capitaine Du Clou, commandant de la Garde Royale qui avait feint de se rallier à la cause. Trahison. Le chef ligueur est bel et bien prisonnier sans avoir pu se défendre.

Sa capture est annoncée à Henri IV. Le lieutenant général Saint-Luc et Sourdéac jubilent et tous les deux vont voir *Ar Bleiz* en cage, ce loup qui mord si bien leurs partisans. Ils l'invitent à livrer l'île Tristan et il sera libre. Proposition curieuse et inattendue.

- Plutôt m'arracher le cœur ! rétorque La Fontenelle.

Aucun engagement, aucune des violences exercées ne le font changer de décision. Alors il est transféré à la Feillée, à Rennes, à la disposition du Parlement.

Rieux Sourdéac pense que, privés de leur chef, les rebelles de l'île Tristan ne résisteront pas à ses troupes. Il prend la tête de l'expédition et le 15 octobre l'île est assiégée. Mais les lieutenants de la Fontenelle, dont on connaît la bravoure, ne sont pas du tout décidés à se rendre, d'autant que canons et couleuvrines n'arrivent pas à ébrécher les solides murailles.

Du côté de la mer, les Royaux ne peuvent guère se frotter aux bâtiments des îliens, armés par les Espagnols et chargés du ravitaillement. De sa prison, Guy, renseigné par des partisans, fait passer des messages à d'Aguila et à Mercœur, en même temps que des lettres d'amour à Marie. Il sait que le moral tient dans son île et que les troupes Espagnoles sont en route pour sabrer les Royaux.

En effet, les cavaliers aux écharpes rutilantes brûlent les étapes. Sourdéac informé prend peur et après dix semaines de siège, capitule. Sur le fort de l'île Guyon flotte toujours l'étendard à croix de Lorraine de la Ligue.

ABSOUS DE TOUS PECHES !

Henri IV décide de rallier à la cause royale le plus grand nombre possible de Ligueurs en vue d'aboutir à la paix. Dans cet esprit d'Espinay de Saint-Luc rend de fréquentes visites à Guy et propose de le libérer contre une rançon de 20 000 écus qui lui seront remboursés par les deniers de sa Majesté, s'il accepte de servir sa cause. Il le nomme en outre gouverneur de l'île Tristan «en la coste de Bretagne». Par les termes du traité, La Fontenelle garde tous ses biens, se trouve absous de tous péchés, et reçoit en outre le collier de l'ordre de Saint-Michel.

«Pourquoi pas ?» finit par dire Guy Eder. Son frère Amaury ayant avancé le prix de la rançon, par une douce nuit de mai de l'an 1596, La Fontenelle retrouve Douarne- néz et son île, son armée intacte et sa tendre Marie qui va avoir l'âge nubile. Il épousera Marie. Acceptera-t-il par contre de servir Henri IV ?

La Fontenelle n'est pas homme à pardonner les offenses. Libéré contre une forte rançon, il estime qu'il lui suffit de ne pas exiger le remboursement pour se sentir libre de tout engagement. Non ! Il ne servira pas Henri IV et les Royaux. Au contraire, il pense régler ses comptes avec ceux qui, en son absence, ont mis le siège devant son île.

Parmi les assiégeants, les habitants de Penmarc'h s'étaient distingués par le

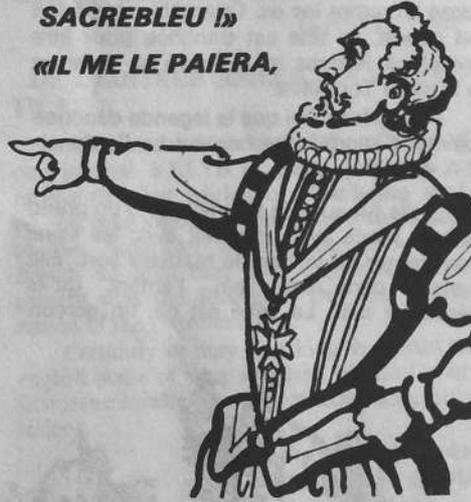
nombre et la pugnacité. Leur ville au passé légendaire comptait alors près de 1 400 âmes

Guy choisit le jour de la Saint-Nonna où la ville est en fête pour y faire irruption à la tête de ses troupes. Le massacre est sans pitié. La tour de l'église de Tréoultré où sont entassés les richesses est pillée.

Le baron de La Fontenelle, combattant chevaleresque avec ses pairs, amant tendre et passionné de Marie, laisse commettre ces crimes tout comme les autres chefs de

SACREBLEU !

«IL ME LE PAIERA,



Le roi Henri apprenant la «trahison» de son ancien prisonnier est rouge de colère. «Il me le paiera, sacrebleu !». Il ordonne à Du Prez, maréchal de camp de Quimper, de reprendre l'île Tristan par la force et de lui ramener le forcené.

Du Prez quitte Quimper à la tête de quinze compagnies et jure de conquérir l'île ou de mourir. Son dernier souhait sera exaucé. Pensant attaquer le fort à marée basse par surprise, il s'engage le premier à la tête de son armée et tombe sous les balles. Le feu nourri met en déroute les assaillants qui, privés de chef, prennent la fuite.

A l'annonce de cette nouvelle, Rieux Sourdéac envoie sa flotte à l'assaut des navires de La Fontenelle. Mais les vaisseaux de l'île Guyon, rompus aux engagements contre les Anglais, les Hollandais et les Royaux, commandés par un forban, l'amiral Orange, livrent un combat sur mer qui surprend les marins de sa Majesté. Finalement, ils obligent les bâtiments de guerre à remettre le cap sur leur port de Brest. La Fontenelle est invincible !

Grisé par ces succès, Guy reprend son vieux projet de s'emparer de Quimper. Dans la ville il peut compter sur la complicité de plusieurs prêtres et officiers secrètement dévoués à la Ligue. Alors il attaque. Simple escarmouche pour tester l'ennemi, un soir d'avril 1597, puis véritable assaut le 5 mai. Ses hommes franchissent les portes et lancent leur attaque vers le centre. La bataille fait rage place Saint-Mathieu qui tombe entre ses mains. Ils avancent toujours et accusent un net avantage, jusqu'à l'heure où des renforts imprévus changent la situation. Le nombre des opposants grossit si fort qu'il faut sonner la retraite. Quimper ne sera pas prise comme il l'espérait.

Ar Bleiz est furieux après son insuccès. De retour à l'île Guyon, il le sera encore davantage, apprenant que quatre de ses hommes partis quérir tribut à Pont-Croix ont été pendus par les habitants de la ville.

Immédiatement il organise une expédition punitive qui sera féroce. Pont-Croix, ville rebelle est mise à feu et à sang. Tous les notables sont pendus sans quartier, et l'on raconte que le Goyen au bas de la rue Chère était devenu rouge de sang.

«Il nous faut à tout prix ce démon !» clame Rieux Sourdéac. Sachant qu'une mutinerie s'est déclarée dans les troupes espagnoles cantonnées à Blavet et que d'Aquila, l'ami de La Fontenelle, ne pourra pas voler à son secours, il décide d'aller une nouvelle fois faire le siège de l'île Tristan. Il expédie dans cette opération les troupes les plus aguerries, disposant de solides moyens.

Le siège commence fin mai 1597 et tiendra jusqu'au 30 août sans que les îliens ne fléchissent, ravitaillés par leur navires.

Et puis, voilà qu'on annonce l'approche d'une forte armée de Ligueurs ayant à leur tête le duc de Mercœur, appuyé par les troupes espagnoles de Nantes. Le 30 août c'est la joie dans l'île Tristan en fête, où le gouverneur de Brest vaincu est brûlé en effigie.

LE VIEUX REVE S'ECROULE !

Pour venir à bout de la Ligue, Henri IV achète des consciences, distribue charges et bénéfices. En même temps qu'il accorde par l'Edit de Nantes, signé le 13 avril 1598, la liberté du culte à ses anciens amis les protestants, il contacte son plus grand adversaire en Bretagne, le duc de Mercœur. Mercœur qu'il avait tenté de faire assassiner deux fois. Au cours de l'entrevue, le Vert Galant démontre à son ennemi l'intérêt général de conclure la paix, et lui propose ses conditions :

- «Cessez de nous combattre et vous conservez honneur et richesses. Je vous attribue 235 000 écus et une pension annuelle de 16 660 écus. D'autre part, je donne mon fils César de Vendôme, mis au monde par Gabrielle d'Estrée, comme époux à votre fille Françoise». Les promis ont seulement cinq ans... On voyait loin dans les unions au XVIème siècle.

Le duc de Mercœur avait-il le choix ? Tous les espoirs étaient perdus pour qu'il devienne duc de Bretagne ; alors il accepte les dons et conditions offerts. La Ligue est morte !

D'ailleurs l'entrée de Henri IV à Nantes le 13 avril 1598 fut triomphale. Nantes, jusque-là toute dévouée à la Ligue, Nantes qui avait tant haï le Béarnais, l'acclame en délire. Bel exemple pour l'histoire qui se renouvelle ainsi au fil des siècles, sans pudeur... On brûle ce que l'on a adoré et l'on acclame ceux que l'on voulait immoler. Rien n'est changé en ce monde.

Guy Eder qui a alors 24 ans trouve le courage d'accepter l'arrêt du sort. La fin de la guerre sonne le glas de ses ambitions, de ses rêves politiques. Sa chère Bretagne restera sous le joug de la France. Il reprend ses livres, sa viole d'amour, se livre à la chasse et ne vit plus que pour Marie et pour ses domaines.

Mercœur, homme de guerre, vient lui dire adieu et part combattre les Turcs. Expédition d'où il ne reviendra pas. La soumission du duc vaut celle des autres chefs ligueurs, semble-t-il.

Mais La Fontenelle est tellement détesté du gouverneur de Brest que celui-ci n'entend pas le laisser vivre en toute quiétude. Il lui tend un piège à l'île Bréhat, véritable guet-apens sous le faux prétexte

20 d'une transaction avec les Anglais pour l'une de ses terres. Guy encerclé est fait prisonnier dans l'ancien monastère. Un décret de prise de corps a été dressé contre lui sans lui avoir été préalablement signifié.

LA FIN TRAGIQUE D'UN GRAND AMOUR

Marie, informé de l'arrestation alerte sa famille et les nombreux amis dévoués à sa cause ; autant de témoins qui affirmeront que le Ligueur a toujours agi comme chef de guerre dans la légalité ou par représailles légitimes. Ils amassent ensemble 30 000 écus pour obtenir sa liberté. Mais le Parlement de Bretagne refuse le marché.

En décembre 1600, La Fontenelle est remis à la garde du gouverneur maréchal de Brissac, qui lui fait obtenir une entrevue avec le roi.

Henri IV, heureux de rencontrer ce fameux «ar Bleiz» dont on parlait tant, le reçoit à sa cour, à Fontainebleau en mars 1601 et se trouve tellement séduit par la prestance de ce jeune chef qu'il lui accorde des Lettres d'Abolition qui le soustraient à toutes poursuites. «Et à cet effet, mettons au néant tous arrêts, sentences, jugements, décrets et ordonnances, informations et poursuites» précise le texte fondamental signé par le roi en personne.

Guy est donc libre par la volonté de sa Majesté. Mais il est ruiné par la procédure et dépossédé de sa chère île Guyon. Il lui reste heureusement le principal, la femme qu'il adore, Marie, avec laquelle il va vivre des jours heureux dans le domaine de Coadelan.

Oui des jours heureux, mais hélas bien courts pour les deux amants. Henri IV, fin politique n'est pas homme de parole. Il acceptera que La Fontenelle qu'il a lavé de tous les péchés du monde, soit compromis sans aucune preuve et arrêté à l'occasion de la trahison du maréchal Biron. Un complot pour lequel l'accusé ignorait toute chose.

Appréhendé en août 1602, Guy est envoyé au supplice infamant. Le 27 septembre en place de Grève, il est attaché sur la claie. Le bourreau à grands coups ce masse lui rompt les os. Quand la mort a fait son œuvre, sa tête est tranchée pour être envoyée à Rennes et exposée au sommet de la porte Toussaint.

Ainsi périt celui que la légende dénonce comme le sanguinaire brigand La Fontenelle. A vous de juger !...

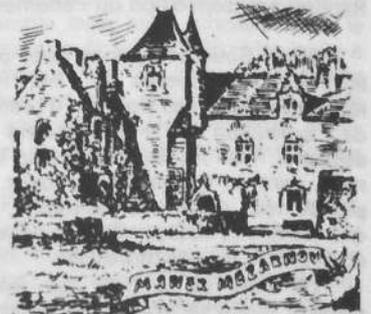
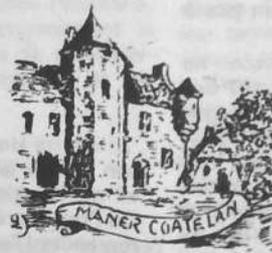
Telle fut aussi la fin tragique d'un grand amour. Marie avait tout fait avec les siens pour tenter de vaincre le mauvais sort. Elle portait dans son sein l'enfant qu'ils désiraient tant. Le bébé est né, un garçon

prénommé Anne-Guy, venu au monde dans la douleur. Sa mère éplorée ne pouvait pas l'allaiter. Il ne vivra que quelques semaines.

Et Marie, folle de désespoir, désespérée, hallucinée, ne fut plus qu'une créature nébuleuse, qui se laissa mourir quelques mois plus tard. Elle rendit son âme à Dieu en prononçant ce simple nom : Guy !...

Jean RIEUX

(Nous recommandons à nos amis l'Histoire complète de La Fontenelle dans l'ouvrage de Jean Rieux et Lice Nédelec : «Les Fourberies de l'Histoire», en vente dans votre librairie ou aux Editions «Survivance du Passé», 4, rue Ferrand, 56100 Lorient. Tél. 64.50.39.)



1: Le manoir de Beaumanoir en Quintin. 2: Le manoir de Coatelan. 3: Le manoir de Mezarnou en Plouneventer. (Dessins de Louis Le Guennec, en 1913 - Feiz ha Breiz).

ACTIVITES DALC'HOMP SONJ

* LE 27 JUIN 1982 :

Malgré le temps pluvieux, plus de 200 personnes se sont retrouvées à Kerléano, au berceau et tombeau de Georges Cadoudal, près d'Auray pour se souvenir des Bretons qui défendirent leurs libertés lors de la Révolution française. L'excellent bagad Ronsed Mor de Locoal Mendon illustra la cérémonie d'airs de la Chouannerie. La messe bretonne était célébrée par M. l'abbé Gallo, recteur de Landevant. Notre vice-président René Le Honzac prononça les vibrantes paroles suivantes :

Fun Tadeu e oé Bretoned ha ni, perag enta eh omb Bretoned eüé ? Rag rumad arlerh rumad, a skouarn de skouarn e oé laret ha laret hoah istoer er ré dremenet.

Arhourerion, soudarded, difenourion er ieh, skrivagnourion, tabourizion douar, kizelourion men ha koed, tout emant boueh hor bro en amzer e dremen

Breizh e zo Breizh dré volonté er Vretoned ha nitra kin.

N'é ket nag ér skol, nag én istoer Bro C'hall hag e lako garanté doh er vro é penn hag é galon hor bugalé (...)

Leüiné ha poen, viktoerien ha trésounieu a zo deit goudé é gilé. Mes amañ eh omb atañ ! Goarnamb fé én amzer de zoued : Breizh e vo berped !



Dans la célèbre émission «Signe particulier» sur France Inter, animée par Nicolas Hulot (à gauche en 1er plan), le 25 mai dernier, en direct de Lorient, notre ami Herry Caouissin (à droite avec son épouse Janig Corlay) évoqua pendant une heure l'Histoire de Bretagne notamment pour la jeunesse, et parla de Dalc'homp Sonj ! Sur notre photo également notre président Christian Rispal. (Photo Joël Guillou, Ouest-France).

D'autres Bretons ont passé dans cette émission : Le dulcimeriste Gérard Lomenec'h, de Colpo, des animateurs de B.D. bretonnes Ned Urvoas, Ronan Caerleon (en sept.). Ceux de nos amis qui ont une passion bretonne, n'ont qu'à se signaler à Nicolas Hulot qui en sera le premier enchanté. Ecrire à France Inter, Emission Signe Particulier, 16 av. Pt Kennedy, Paris 16e.

L'association historique bretonne DALC'HOMP SONJ a adhéré à KENDALC'H, confédération de sociétés culturelles, artistiques et sportives bretonnes.



Arrivée à Kerléano du bagad Ronsed Mor (1ère catégorie)

DONNEZ-NOUS DES ADRESSES D'AMIS. NOUS LEUR ENVERRONS UN SPECIMEN.

L'accueil fait à Dalc'homp Sonj



TALVOUDEK HA KENTELIUS

* Ne vo ket em sonj respont deoc'h, rak kosaat a ran tost da pevar ugent. Kredif a ran e vo talvoudek ho kelaouenn ha kentelius dreist holl evit ar re yaouank. Evit ur marc'h kozh evel don, se a zo ur gudenn all. N'eus forzh ma gendalc'h da zont er-maez oazh dindan ar gwask e vo mat. Chans vat deoc'h.

Per ROY

CE QUE NOUS ATTENDIONS...

* Bravo pour votre splendide revue ; c'est ce que nous attendions depuis des années.

Yann Bouëssel du Bourg (Rennes)

LE PASSE DOIT ETRE UN STIMULANT...

* Cette revue et votre effort viennent compléter et justifier le combat pour la langue. J'ai apprécié le sérieux sans ennui et l'iconographie de la revue, l'article d'A.M. Kerhuel qui, heureusement, se garde de prendre parti pour le «retour» à un passé d'un hypocrite combat : celui de la monarchie française contre la «province réputée étrangère». Le passé doit être un stimulant et non pas une entrave. Puis-je cependant vous adresser une demande, celle de replacer chaque événement, chaque fait politique dans son contexte socio-économique. Notre histoire est celle de tout un peuple.

Alain Guel (Treveneuc)

PRIMORDIAL...

* Ce travail de diffusion de l'histoire bretonne, si mal connue, me paraît primordial : c'est une urgence. Je regrette la part minuscule accordée à la chronique en breton. Juste assez pour que l'on ne puisse pas dire «qu'il n'y en a pas». Chans vat d'ar gelaouenn nevez graet !

Jorj Abherve-Gwegen (Lesneven)

TRES INTERESSANTE.

* J'ai bien reçu Dalc'homp sonj, revue historique bretonne ; je l'ai lue en entier et l'ai trouvée très intéressante, en particulier ce qui concerne la période révolutionnaire et la révision des droits bretons, ce qui faisait logiquement suite à l'article sur le traité de 1532. Tout ceci donne un éclairage nouveau sur cette «nuit du 4 août», sur l'esprit jacobin et les réflexions qu'on peut en tirer dépassent le cadre de cette période et le domaine breton. Il me semble que c'est tout le problème du droit à la différence qui est posé dans ses rapports avec la justice et le pouvoir étatique.

Joëlle Pogé (Villeneuve d'Ascq)

UNE LACUNE COMBLEE.

* L'occasion m'a été donnée par un ami de parcourir des yeux votre revue n° 1. Elle est belle, bien composée et très riche. Cela comble une lacune de l'instruction que nous avons reçue et dans l'édition des revues bretonnes en général qui sont plongées dans l'actualité !

Claude L'Hyver (Gourin)

VIVIFIANT...

* Je vous joins mon abonnement à la revue Dalc'homp Sonj avec tous mes vœux de succès pour cette entreprise courageuse et vivifiante.

Christian Brunel (Bégard)

QUELLE DIVINE SURPRISE !

* Je ne saurais trop vous remercier de m'avoir adresser votre magnifique revue. Ce fut une divine surprise au courrier ce matin. Vous avez réalisé là un travail remarquable. Tous les articles sont intéressants, tous sans exception sont d'une très haute tenue. Je fais des vœux pour votre publication. Puissiez-vous tenir le coup ! C'est avec un immense plaisir que je me joins à vous.

G.F. (Versailles)

...DE L'EDITEUR AMERICAIN DE KELITICA.

* We at the Society and the officers of our journal KELITICA were delighted to receive the first edition of Dalc'homp sonj. As you may know it is imperative to present to the American peoples the history of Breizh so that they may understand the present and the future of the only Celtic nation of the continent.

Certainly we may be asking to reprint in english some of your articles. We find your first issue excellent and extend our congratulations.

Ruth Hamilton Burke
co éditeur de Keltica (USA)

D'UN AMI GALLOIS.

* Thank you very much for your magazine, you are doing a very fine and indeed vital job in restoring national awareness in making people conscious of their historical roots. I wish you luck in your venture.

Eurig ap Gwilym (Pays de Galles)

* Je viens d'acheter le 1er numéro de Dalc'homp Sonj dont l'objectif, vulgariser l'histoire de Bretagne, me semble fort utile et nécessaire pour réveiller le sentiment breton chez nos compatriotes, dont beaucoup ne connaissent rien de l'histoire de leur pays.

Jean-Claude Boudet (Rennes)

POUEZUS KENAN HO PAL !

* Ur menoz mat eo deskifn o istor d'ar Vretoned, hag hetifn a ran «avel vat» d'ho kelaouenn. (...) Pouezus - kenafn eo ho pal. Kendalc'hit hep aon.

Vefa de Bellaing (St-Brieuc)

EUN DUDI... MEULEUDI !

* Resevet am eus eun niverenn euz «Dalc'homp sonj» eun dudi eo ar gelaouenn-se ha koumananti a ran dioustu dezi. Meuleudi evid al labour a rit. Eüruzamant ez eus tud evelдох c'hwi e Breiz.

Naig Rozmor (Roscoff)

UNE EXCELLENTE INITIATIVE...

* Je trouve qu'il s'agit là d'une excellente initiative ; et j'espère que vous contribuerez à faire découvrir et approfondir la véritable histoire de Bretagne, domaine où le vide à combler est aussi considérable que les erreurs ou préjugés à rectifier.

J.M. Guernalec (Gourin)

ON EN AVAIT BESOIN...

* Dalc'homp Sonj est bien fait ; c'est dans la ligne nationaliste bien trempée. On en avait besoin ! Mettre des articles d'histoire contemporaine, des faits relatifs aux autres Pays Celtiques serait très intéressant. Mais évidemment, la place, le temps, et l'argent sont facteurs limitatifs, hélas. A vir galon ganeoc'h, chañs vat deoc'h.

Jakez Gaucher (Gwenn rann)

QUE DE CHOSES A DIRE ET A REDIRE !

* J'ai beaucoup apprécié la qualité de votre n° 1 de Dalc'homp sonj ; il y a en effet énormément de choses à dire, et à redire.

Michel Raoult (Dinard)

EUN DRA VAT EVIT AR VRETONED.

* Degas a ran deoc'h va c'houmanant evit ur bloaz. Laouen on bet o lenn o kelc'hgelaouenn historel ha vroadel. Un dra vat evit ar Vretoned eo. Chañs vat deoc'h ha ganeoc'h evit Dieubidigezh Vreizh.

Padrig Montauzier (Roazhon)

LA CULTURE HISTORIQUE EST NECESSAIRE

Laissez-moi vous féliciter de la fondation de Dalc'homp Sonj. La culture historique est nécessaire si l'on veut former de vrais citoyens capables de juger et de comprendre le présent. C'est cette culture, peut-être plus que la langue, qui unit les Bretons entre eux. C'est pourquoi l'on ne peut qu'applaudir à vos efforts.

Yann FOUERE (Cleggan, Eire)



REPONSES

Plusieurs critiques nous ont été adressées, nous y répondons ici :

* **La langue bretonne** : Le breton sera toujours présent dans la revue ; sa place sera plus ou moins importante suivant les numéros. Le n° 2 y consacre déjà une plus grande part.

* **Le nombre de pages** : Comme le souligne un de nos lecteurs, nous sommes limités par un facteur important, l'argent. Nous pensons déjà à augmenter le nombre de pages, augmentation qui dépendra de l'accueil fait à la revue.

* **La «digne» du journal** (si tant est qu'il y en ait une !) : nous répétons que la revue est ouverte à toutes les opinions. Dalc'homp Sonj veut rassembler les personnes intéressées par l'Histoire de Bretagne, au-delà des différences d'analyse. Un débat d'idées sur l'histoire ne peut être qu'enrichissant : aussi n'hésitez pas à nous écrire.

* **Revue passéiste** : Nous rejettons totalement cette accusation ; nous cherchons à vulgariser l'histoire nationale bretonne. Il semblerait qu'il existe un état d'esprit au sein des milieux militants bretons tenant pour passéiste toute approche de l'histoire bretonne... A chacun de juger de la stupidité du propos.

LA REDACTION

VOTRE MEILLEUR SOUTIEN :
UN ABONNEMENT - 30 F

L'HISTOIRE EN DIRECT

été 1932

scénario de R. Caerleon dessin : R. Le Honzec



DÉLAISSANT LE BINIOU POUR LA POUDRE, UN EX-MEMBRE DE LA CHORALE DE PLOUGUERNEAU, JEUNE INGÉNIEUR CHIMISTE, EXPÉRIMENTE UNE BOMBE, FABRIQUÉE DANS SA CHAMBRE, SUR LA LANDE...



DE SAINT-AUBIN-DU-CORMIER !!



ÇA A SI BIEN MARCHÉ QUE J'EN AI BRÛLÉ MON COSTUME!

ANNA, DONNE-MOI LA RELETTE DE "TI-BREIZ" POUR QUE JE PAIE UN COSTUME NEUF À NAEL!



RENNES, 7 AOÛT, 4 H. DU MATIN. NAEL ESCALADE LES PERSONNAGES DE BRONZE DU MONUMENT...



ET PLACE UNE BOÎTE DE LAIT "GLORIA", PLEINE DE NITROGLYCÉRINE, DERRIÈRE LA TÊTE DE LA FRANCE.



IL S'ÉLOIGNE UN PEU, ALLUME LA MÈCHE. UN OUVRIER ET UNE FEMME, SE RENDANT À LEUR TRAVAIL, LE REGARDENT ET CONTINUENT LEUR CHEMIN.



ET C'EST LE BOUM!



C'EST LA GUERRE!



IL NE RESTAIT PLUS AUX AUTORITÉS QU'À RAMASSER LES MORCEAUX QUE L'ON NE POURRA PLUS RECOLLER...



LE BEAU CROTTIN POUR MON JARDIN! KAOCH KEZEG TOMM, COMME .ON DIT DANS MON LÉON...



JUAN HONZEG